



Des soldats loyalistes centrafricains encerclent Bangui en novembre 2002, peu après que le président Ange-Félix Patassé a écrasé un soulèvement avec l'aide de combattants appelés de Libye et de RDC.  
(© Christine Nesbitt/AP Photos)

# République centrafricaine:

## UNE ÉTUDE DE CAS SUR LES ARMES LÉGÈRES ET LES CONFLITS

# 11

### INTRODUCTION

Au cours des dix dernières années, la République centrafricaine (RCA) a accueilli quatre opérations internationales de maintien de la paix et a été le témoin, dans des États voisins, de conflits souvent très médiatisés. Or, la bibliographie disponible sur ce pays est relativement limitée. Comme on le verra, cette étude va loin au-delà de la nation agitée et enclavée qui en est le sujet. Elle met en question de nombreuses hypothèses largement répandues à propos de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), qui ont des implications aux plans continental et mondial. Cette étude apporte également un contexte plus riche dans le but de mieux comprendre les menaces permanentes pour la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Elle souligne combien les conflits sont étroitement liés et combien les progrès dans un pays peuvent nuire à ceux d'un autre si l'on n'y prête pas garde<sup>1</sup>.

La RCA, pays qui couvre 623.000 kilomètres carrés (soit un peu plus que le Portugal et l'Espagne réunis), n'a pas connu de réussite économique et a été le théâtre de troubles importants depuis qu'elle a obtenu son indépendance de la France en 1960. Ses 3,9 millions de citoyens figurent parmi les plus pauvres au monde. Il y a eu quatre coups d'État, le dernier datant du 15 mars 2003, lorsque l'ex-chef de l'état-major de l'armée, le général François Bozizé, a renversé le président Ange-Félix Patassé (voir tableau 11.1).

**Tableau 11.1 Les chefs d'État centrafricains de 1960 à 2005**

Président	Mandat	Groupe ethnique	Lieu de naissance/ ville d'origine (préfecture)	Poste avant la présidence	Raison du départ (date)
David Dacko	1960-65	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Ministre de l'Intérieur, de l'Economie et du Commerce*	Coup d'Etat (31 décembre 1965)
Jean-Bédel Bokassa	1966-79	Ngbaka	Bobangui (Lobaye)	Chef d'état-major des forces armées	Evincé en son absence par des soldats français (21 septembre 1979)
David Dacko	1979-81	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Conseiller personnel de Bokassa	Coup d'Etat (1er septembre 1981)
André Kolingba	1981-93	Yakoma	Kembé (Basse Kotto)	Chef d'état-major des forces armées	Défaite aux élections (19 septembre 1993)
Ange-Félix Patassé	1993-2003	Sara	Paoua (Ouham-Pendé)	Ex-Premier ministre	Coup d'Etat (15 mars 2003)
François Bozizé	2003-	Gbaya	Bossangoa (Ouham)**	Ex-chef d'état-major des forces armées	

**Notes:**

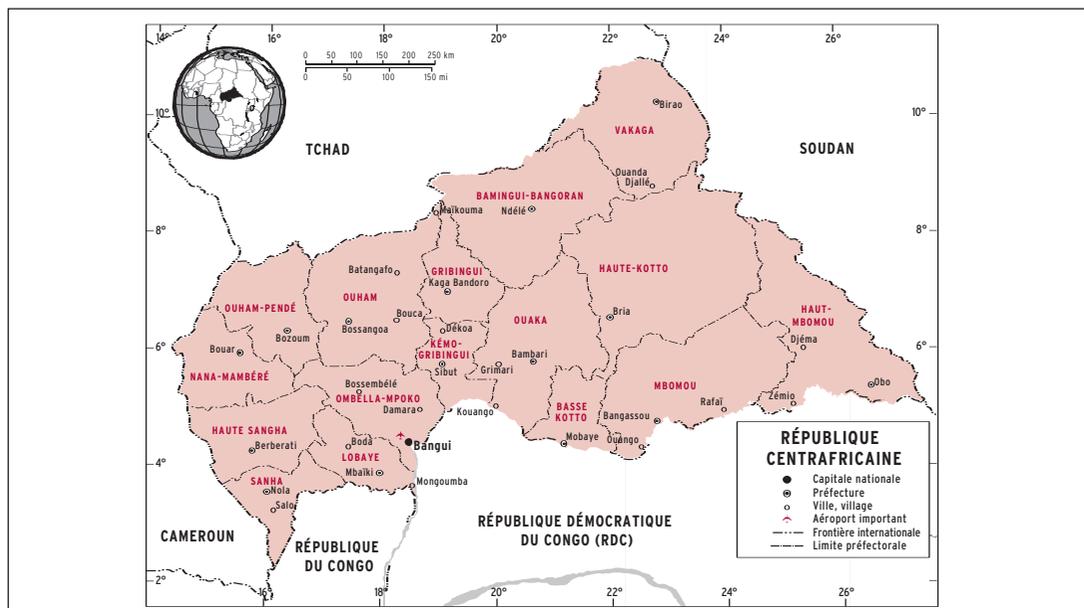
\* La RCA jouissait d'une large autonomie avant son indépendance.

\*\* Le président Bozizé est né à Mouïla, au Gabon, mais a été élevé et a ses racines à Bossangoa.

Sources: BBC (2005); Sangonet (2005); Telegraph (2003); Fundación CIDOB (2001a; 2001b); Kalck (1992)

Toutefois, la RCA a été relativement calme si on la compare à la majorité de ses voisins. Sur les cinq pays qui ont des frontières communes avec la RCA, seul le Cameroun peut en affirmer autant. Le Tchad, la République démocratique du Congo (RDC), la République du Congo et le Soudan ont tous dû faire face à des guerres civiles et à des insurrections.

Carte 11.1 La République centrafricaine et ses voisins



Jusqu'en 1982, les armes légères n'occupaient pas une place importante dans les déboires du pays. C'est ensuite, après une tentative de coup d'Etat avortée (Kalck, 1992, p. xlii), que des acteurs non étatiques centrafricains ont commencé à recevoir des armes venues de l'étranger. Le changement de gouvernement au Tchad, en 1982, a également eu des suites graves pour la RCA, dont la frontière a été traversée par des forces armées étrangères.

Les années 1980 et le début des années 1990 ont connu plusieurs tentatives de coup d'Etat, suspectées ou avérées, et de violences à une échelle relativement réduite, impliquant des factions mécontentes et les Forces armées centrafricaines (FACA) (Kalck, 1992, p. xliv-lv).

Toutefois, la situation s'est fortement détériorée en 1996, lorsque des éléments des FACA se sont mutinés avec, comme point d'orgue, le pillage du dépôt d'armes le plus important du pays dans les casernes de Kassai, à Bangui, la capitale (McFarlane et Malan, 1998, p. 49-51)<sup>2</sup>.

En 1997, après le renversement du président zairois Mobutu Sese Seko, des milliers d'armes supplémentaires se sont répandues en RCA. Une situation similaire a été enregistrée deux années plus tard, lorsque le Mouvement de libération du Congo (MLC) soutenu par l'Ouganda, un groupe rebelle conduit par Jean-Pierre Bemba, a défait les Forces armées congolaises (FAC) de Laurent Désiré Kabila, successeur de Mobutu. Au cours des années 2002 et 2003, de nouvelles armes ont pénétré en RCA via le Tchad qui soutenait la campagne militaire du général Bozizé<sup>3</sup>.

Le présent chapitre se concentre sur les événements des années 1996 à 2003, qui ont eu une influence sur la capacité de l'Etat à réglementer la détention d'armes par les civils et entraîné l'introduction massive d'armes dans de grandes parties du pays. Au total, ces armes ont créé une menace évidente pour la sécurité nationale ainsi que pour la loi et l'ordre.

Ce chapitre comporte quatre parties principales. La première examine la disponibilité et la distribution des armes légères au niveau des acteurs étatiques et non étatiques en RCA. La deuxième examine les flux et le trafic d'armes légères, tant les transferts directs depuis certains Etats que les transferts indirects depuis certains Etats et certains groupes armés. La troisième évalue les incidences de l'utilisation et de la disponibilité des armes légères. La quatrième, enfin, analyse les divers efforts de désarmement entrepris en RCA au cours de ces dernières années.

Les principales conclusions sont les suivantes:

- Les éléments armés en RCA ont une puissance de feu qui dépasse largement celle des forces gouvernementales (à l'exception de la garde présidentielle), qui ne sont pas préparées à s'y opposer.
- Le gouvernement, qui affirme que 50.000 armes légères circulent en dehors de son contrôle sur le territoire national, pourrait *sous-estimer* la gravité du problème.
- Les taux d'armement établis de longue date pour les FACA sont extrêmement réduits. Par conséquent, les calculs antérieurs du gouvernement concernant les détentions d'armes de petit calibre dans l'ensemble de l'Afrique pourraient bien être largement inférieurs aux estimations actuelles.
- Les opérations de maintien de la paix n'ont pas constitué une source significative d'armes.
- Alors que les Etats régionaux ont fourni des armes aux forces gouvernementales et aux rebelles qui cherchaient à s'emparer du pouvoir, ce type de matériel a été relativement limité et n'a pas compris de missiles sol-air.
- Les acteurs non étatiques reçoivent non seulement du *matériel* et d'autres types d'aide des gouvernements, ils peuvent aussi jouer un rôle crucial en aidant les administrations d'Etat reconnues.
- Alors que les morts et les blessés par armes à feu en RCA peuvent être relativement peu nombreux comparés à d'autres zones de conflit dans la région, le pays souffre gravement des effets économiques et psychologiques liés à l'utilisation et à la disponibilité des armes légères.
- Les programmes de récupération d'armes en RCA ont été mal conçus et mis en œuvre dans de mauvaises conditions. En outre, ils ont connu un succès nettement inférieur à ce qui était prévu et ont miné, semblerait-il, la sécurité nationale.

La plupart des éléments armés en RCA ont une puissance de feu qui dépasse largement celle des forces gouvernementales.

## DISPONIBILITÉ ET DISTRIBUTION DES ARMES LÉGÈRES

Les gouvernements centrafricains se sont appuyés sur différents services (qu'ils ont soutenus à des degrés divers) au sein des forces armées et du secteur de la sécurité. Pendant les vingt premières années de l'indépendance, toutefois, l'Etat a monopolisé de manière plus ou moins efficace et, parfois sans pitié, l'utilisation coercitive de la force<sup>4</sup>. Ceci a changé au début des années 1980 avec la mise en place des premiers groupes d'opposition armés<sup>5</sup>.

Le président Patassé, un Sara du Nord, n'a jamais fait confiance à l'armée dont son prédécesseur André Kolingba avait abondamment infiltré les rangs (voir tableau 11.1) de Yakomas du Sud, sa propre ethnie. Au lieu de tenter de réformer l'institution, il constitua la garde présidentielle à ses frais, ce qui explique largement pourquoi, en 1996, tant de soldats optèrent pour la mutinerie. Lorsque la garde présidentielle s'avéra incapable de lui apporter la protection qu'il cherchait, il créa une série de milices pro-gouvernementales.

Patassé n'a jamais exercé un contrôle efficace sur les armes que son régime distribuait à ces entités. Ces milices étaient relativement bien armées, nombre d'entre elles recevant des fusils d'assaut AK-47 (ou le modèle chinois 56)<sup>6</sup>. Au contraire, de nombreux soldats gouvernementaux possédaient des armes dépassées, comme des fusils à verrou à un coup MAS-36.

### Les institutions gouvernementales équipées en armes légères

#### Forces armées centrafricaines

Les tentatives de coup d'Etat, les mutineries et une négligence motivée par la politique, de même que des processus de récompense sélectifs, ont sévèrement affecté les FACA qui, même après les mutineries de 1996, n'ont reçu qu'un soutien limité. Toutefois, le président Bozizé a montré son intérêt pour l'armée en réformant et en renforçant l'institution (Frères d'armes, 2000, p. 22-24)



Des soldats des FACA paradent à Bangui, mars 2004.

© Desirey Minkoh/AP/Getty Images

Cette force n'a jamais été très importante et sa puissance semble avoir atteint son point culminant sous le président Jean-Bédel Bokassa. A la fin de sa présidence en septembre 1979, les forces armées comprenaient 7.500 soldats (Decalo, 1989, p. 165). La présence ultérieure de soldats français (jusqu'en 1998) a contribué à la sécurité de la RCA, avec pour conséquence une réduction substantielle du nombre de soldats des FACA. En 1996, elle avait été réduite de plus de 50%. En 2000, selon le ministre de la Défense centrafricain de l'époque, Jean-Jacques Demafouth, 500 nouvelles recrues ont rejoint ses rangs (Frères d'armes, 2000, p. 19). Leur adjonction, ainsi qu'un apport

de plusieurs centaines de membres de la garde présidentielle, ont amené l'effectif des FACA à près de 4.000 hommes. Environ 1.250 soldats, toutefois, auraient fui vers la RDC après la tentative de coup d'Etat manquée de Kolingba en mai 2001<sup>7</sup>. 300 autres hommes, semble-t-il, ont rejoint les forces rebelles du général Bozizé en novembre 2001.

Il est difficile d'évaluer la quantité et le type d'armement en service auprès des FACA. En octobre 1963, peu après l'indépendance, l'armée ne possédait que 1.017 armes dont toutes, à l'exception de dix d'entre elles, étaient des armes de petit calibre. Le seul fusil distribué était le MAS-36, qui comptait pour près des 2/3 des armes à feu du stock de l'armée. Les armes légères consistaient en 2 mitrailleuses de 12,7 mm, 4 mortiers de 60 mm et 4 mortiers de 81 mm (SHAT, 1963, p. 38). L'introduction de fusils d'assaut Kalachnikov par la suite n'a pas changé la donnée de base: les FACA sont une force faiblement armée.

### **Gendarmerie**

Au lieu de compléter l'armée, la gendarmerie a toujours rivalisé avec elle et avec d'autres agences de sécurité gouvernementales, pour gagner la confiance et le soutien du président. Selon les indications, le nombre de gendarmes en 1970 s'établissait à 1.600 et à quelque 1.300 en 2000, des programmes étant en place pour porter l'effectif de cette force à 1.800 hommes (Frères d'armes, 2000, p. 34). En juin 2002, 200 nouvelles recrues (les premières depuis 1994) ont entamé une formation de 9 mois à l'école de gendarmerie de Kolongo (Frères d'armes, 2002, p. 40), ce qui semble indiquer que le renforcement programmé n'a pas encore eu lieu ou que les intentions ont changé. Selon le président Bozizé, en 2003, les gendarmes étaient encore au nombre de 1.310 (RCA, 2003, p. 6). Les gendarmes sont principalement armés de pistolets, de mitraillettes MAT-49, de fusils à verrou MAS-36 et de fusils d'assaut Kalachnikov<sup>8</sup>. Les forces loyales au général Bozizé ont pillé nombre de leurs dépôts en 2002.

### **Garde présidentielle**

La force qui est la première responsable de la protection du président a connu de nombreuses dénominations au cours des années. Deux choses sont toutefois restées relativement constantes: elle a été comparativement bien pourvue en effectifs et relativement bien traitée. En outre, ses membres sont mieux armés que les collègues qui servent auprès d'autres services armés et des institutions de sécurité publique dans le pays.

Sous le président Patassé, le personnel responsable de la sécurité du président, en uniforme ou non, pouvait être identifié aux armes à feu personnelles qu'il portait. Ce personnel était en général équipé de fusils d'assaut Kalachnikov, de mitraillettes légères AA-52 et de lance-roquette antichar (RPG)<sup>9</sup>.

En 1997, le président Patassé a entrepris de transformer la garde présidentielle en Force spéciale de défense des institutions républicaines (FORSDIR), processus achevé au début de 1998 (Bureau pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail, 1999). A la fin de 1999, l'effectif de la FORSDIR était officiellement de 642 hommes, mais Faltas indique que sa taille réelle était plus proche de 900 (Faltas, 2000, p. 92). En 2000, dans le cadre d'un ensemble de réformes négociées, le président Patassé transforma la FORSDIR en Unité de la sécurité présidentielle (USP) et l'intégra, au moins sur papier, aux FACA. Bien que l'USP soit supposée être sous les ordres du chef d'état-major des forces armées et, en dernier lieu, responsable devant le ministre de la Défense, elle continuait en réalité à être subordonnée au président et à prendre ses ordres directement de celui-ci tout en restant largement autonome<sup>10</sup>.

### Police

Les services de police en RCA n'ont jamais bénéficié d'un soutien gouvernemental important. En 1963, par exemple, la police, dont l'effectif était alors de 315 hommes, possédait exactement 61 armes à feu: 6 pistolets, 40 mitraillettes et 15 fusils. Ces derniers étaient tous des mousquetons à verrou dont les premiers avaient été fabriqués au 19e siècle (SHAT, 1963, p. 62-63). Par la suite, les policiers furent généralement équipés de fusils français MAS-36, autres fusils à culasse mobile, mais d'origine plus récente (Seconde Guerre mondiale). Normalement, ces policiers ne sont pas armés. La plupart des dépôts de la police ont été pillés pendant les mutineries et les tentatives de coup d'Etat de 1996-1997 et 2001-2002. L'exception notable est l'unité de police chargée de combattre le banditisme, à savoir l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Ses membres étaient équipés de fusils MAS-36, mais en décembre 2003, ses 45 hommes ont tous été équipés d'un fusil d'assaut Kalachnikov<sup>11</sup> et ceci, grâce au fait que l'OCRB a été autorisé à utiliser certaines armes récupérées auprès de criminels (voir «Efforts de récupération des armes et désarmement», ci-après)<sup>12</sup>. En décembre 2003, le président Bozizé a autorisé un transfert de 50 Kalachnikovs pour les effectifs de police forts de 1.685 hommes et a doté les policiers de 50 chargeurs et de 1.500 cartouches supplémentaires<sup>13</sup>.

La plupart des services de police en RCA ne sont pas armés.

### Autres

Il est plus difficile d'obtenir des informations sur les structures et les armes à feu utilisées par d'autres institutions gouvernementales à l'exception des forces armées et de la police. Selon les archives militaires françaises, trois de ces forces publiques possédaient des armes en 1963: gardes forestiers, garde-chasse et personnel du district des mines de diamants<sup>14</sup>. Les deux premiers étaient armés de fusils MAS-36, alors que le troisième était équipé de pistolets (SHAT, 1963, p. 65). Au total, ils ne devaient pas y avoir plus de 100 personnes. En 2000, l'Etat employait 70 gardes pour protéger ses ressources naturelles: aucune nouvelle recrue n'a été engagée depuis le milieu des années 1980 (Blom et Yamindou, 2001, p. 11). En décembre 2003, ce nombre s'établissait à 51<sup>15</sup>.

Les anciens services de renseignement de l'Etat (le Centre national de recherche et d'information (CNRI) et la Section d'enquête, de recherche et de documentation (SERD), avec un personnel d'environ 250 personnes, ont été officiellement démantelés en 1997. Les effectifs et les armes du CNRI, la plus importante de ces deux agences, ont été transférés au FORSDIR<sup>16</sup>. Il n'y a pas lieu de croire que le service de renseignement actuel, la Direction générale de la documentation et des enquêtes (DGRE), soit particulièrement important ou bien armé. La SERD, qui devait être démantelée, existe toujours quoi qu'il en soit. Un observateur informé a estimé l'effectif de la SERD entre 20 et 50 hommes et a déclaré que tous portaient des armes<sup>17</sup>.

## Groupes armés non gouvernementaux

### Mouvement de libération du peuple centrafricain

De nombreux membres du parti politique du président Patassé, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), étaient armés. Le président Patassé et ses partisans reçurent d'abord des armes après avoir brigué sans succès la présidence en 1981. Certains cadres du MLPC restèrent armés, y compris après l'intronisation du

président Patassé en 1993. Le gouvernement du président Bozizé a estimé l'effectif d'une «force de police parallèle» armée de membres du MLPC à 820 hommes (RCA, 2003, p. 7). On ne sait pas s'il s'agit de la même «milice du MLPC» mentionnée par certains observateurs informés. Une source établit l'effectif de ce groupe à un chiffre compris entre 500 et 1.000 hommes en 2003, ajoutant que chaque membre est équipé d'une arme automatique et certains, peut-être, d'armements desservis par des équipiers et de lance-grenades<sup>18</sup>.



Le président de la RCA, Ange-Félix Patassé, escorté par ses gardes à Bangui, en mai 1996.

© Francis Mori/AP Photo

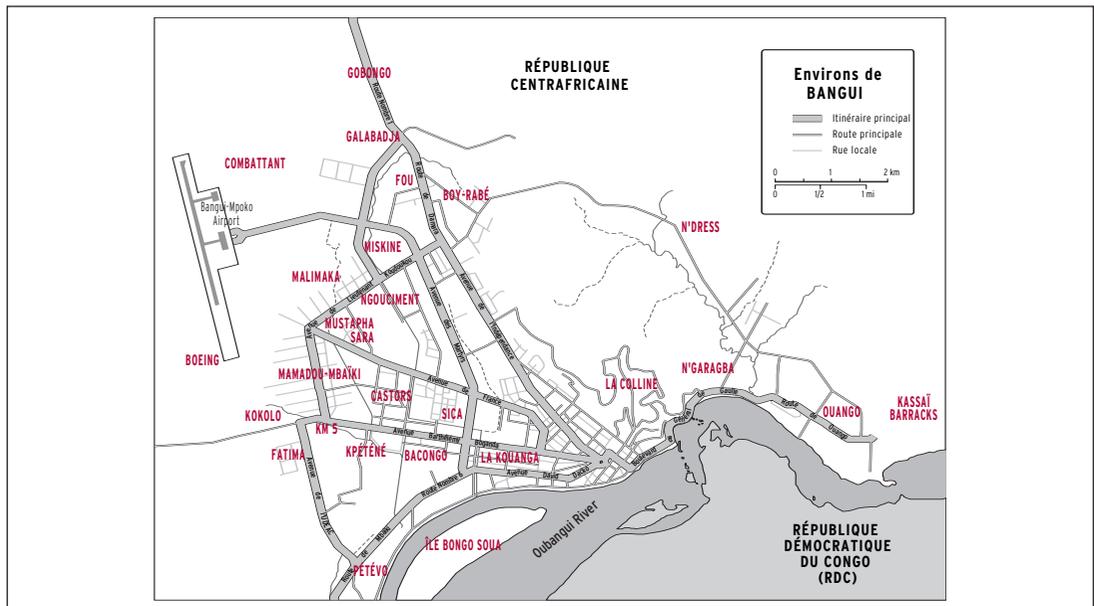
### Karakos, Balawas, et Sarawis

Après les mutineries de 1996, le président Patassé, qui avait compté essentiellement, au préalable, sur la garde présidentielle et les éléments armés du MLPC, pensait alors que ces forces étaient insuffisantes pour garantir sa survie personnelle et politique. Il mit donc en place trois milices basées à Bangui, connues sous les noms de Karakos, Balawas et Sarawis. Ces milices de voisinage allaient bientôt se développer et compter quelque 1.500 personnes au total. Elles étaient constituées pour une bonne part de jeunes chômeurs que le président comptait parmi ses partisans.

Bangui possède huit arrondissements (districts), subdivisés en quartiers (voir carte 11.2)<sup>19</sup>. La milice Karakos était basée dans le quartier de Boy-Rabé, occupé principalement par des Gbaya (Leaba, 2001, p. 172), dans le quatrième arrondissement.

La milice Balawas, comprenant principalement des membres du groupe ethnique Kaba, était basée dans le quartier Combattant du huitième arrondissement. La milice Sarawis était concentrée dans le quartier de Sara, dénommé d'après le groupe ethnique qui l'occupe en grand nombre, dans le cinquième arrondissement. Des membres de la milice Sarawis étaient également présents en grand nombre dans d'autres quartiers du cinquième arrondissement, comme Malimaka, Miskine, Mustapha et Ngouiment. Chaque milice comptait environ 500 hommes généralement armés de Kalachnikovs<sup>20</sup>.

Carte 11.2 Quartiers de Bangui



### Société centrafricaine de protection et de surveillance

Par la suite, le président Patassé créa deux milices supplémentaires. En 1999, il mit sur pied la Société centrafricaine de protection et de surveillance (SCPS). Dirigée par son chauffeur, Victor Ndoubabé (fils d'un ami de la famille), la SCPS était en apparence une société de sécurité privée. Alors qu'elle se livrait à des activités commerciales, elle était plutôt considérée comme une milice d'appoint chargée d'assurer la sécurité du président<sup>21</sup>. Le président Patassé avait fait l'objet d'une pression internationale importante afin de réformer et de réduire la FORSDIR dans une mesure significative. En fait, la SCPS allait compter dans ses rangs des membres de l'ancienne FORSDIR (Leaba, 2001, p. 168).

Ndoubabé fut tué lors du coup d'Etat de mars 2003<sup>22</sup> et la SCPS cessa d'exister en tant qu'unité cohérente peu après. Au début de 2003, des observateurs informés estimaient ses effectifs à un nombre compris entre 1.000 et 1.500 hommes. Selon le président Bozizé, le nombre d'anciens gardes survivants de la SCPS en novembre 2003 s'établissait à 850 (RCA, 2003, p. 7). Ces gardes étaient armés de Kalachnikovs<sup>23</sup>.

### «Abdulaye Miskine»

En 2000, le président Patassé mit sur pied une nouvelle milice connue sous le nom de son chef «Abdulaye Miskine» dont le nom à la naissance, selon le président Patassé, est Martin Koumta Madji. Le Tchad a accusé Miskine d'être un insurgé tchadien qui avait tué un autre chef rebelle. Le président Patassé a soutenu qu'il s'agissait d'un patriote centrafricain identifié erronément par le Tchad. Mis à part son passé et ses objectifs incertains, on s'accorde à dire qu'à l'époque de la tentative de coup d'Etat du général Bozizé en octobre 2002, la milice comprenait entre 300 et 350 hommes<sup>24</sup> armés par le président Patassé de Kalachnikovs<sup>25</sup>. Miskine quitta la RCA en novembre 2002<sup>26</sup> pour y revenir toutefois par la suite. Après le coup d'Etat réussi de Bozizé, la plupart des observateurs pensent que Miskine n'a plus aujourd'hui de troupes armées sous ses ordres.

### Unités d'autodéfense et groupes de surveillance

Il existe aussi au moins une organisation armée «de surveillance de quartier» en RCA qui mérite d'être mentionnée. En 1984, Yaya Ramadan – le chef de village de Tiroungoulou, chef religieux respecté dans la région et ancien maire de Birao – mit sur pied une unité d'autodéfense (UAD) dans la préfecture de Vakaga. Il avait identifié la menace que le braconnage posait pour la faune et la flore de la région ainsi que pour le bien-être de ses concitoyens. Ramadan pensait que la chasse internationale représentait une source de revenus potentiellement lucrative et durable.

L'UAD, qui avait reçu l'approbation du gouvernement, était relativement bien armée. L'aide de Bangui était politique mais non militaire et ne comprenait pas la mise à disposition d'un armement quel qu'il soit. La milice se procurait ses armes auprès d'instances privées (sans doute des sources locales), généralement des fusils d'assaut Kalachnikov, mais aussi des G-3, M-14 et des FN-FAL. En août 2003, ce groupe comprenait entre 250 et 300 hommes<sup>27</sup>.

Comme le montre la photographie du groupe d'hommes armés provenant du village de Donzi dans la préfecture d'Ouham, d'autres organisations armées de surveillance de quartier ou groupes d'autodéfense, opèrent dans l'ensemble de la RCA.



© Olivier Nyirubugara

Membres du groupe d'autodéfense centrafricain de la préfecture d'Ouham dans le nord-ouest de la RCA, février 2004.

### Divers

Tout comme Patassé avait confié sa sécurité à plusieurs milices, de nombreuses autres fonctions, qui relevaient auparavant de la responsabilité exclusive de l'Etat, sont à présent assurées par des sociétés privées et des groupes *ad hoc* autorisés par l'Etat (mais au financement étranger). Alors que plusieurs sociétés de sécurité privées se sont installées à Bangui au cours des cinq dernières années, ces sociétés, à l'exception de la SCPS, sont effectivement non armées. Quelques-unes sont équipées de pistolets d'alarme, des pistolets qui tirent à blanc.

Admettant que l'Etat était incapable de protéger la faune et la flore du pays, la Communauté européenne a lancé en 1988 la première d'une série d'initiatives de lutte contre le braconnage (pour compléter les efforts du gouvernement) impliquant le recrutement de gardes armés. A l'apogée du programme au début des années 1990, l'Union européenne finançait 120 gardes antibraconnage armés en RCA. En décembre 2003, les gardes étaient environ deux fois moins nombreux<sup>28</sup>, armés de Kalachnikovs et de deux mitrailleuses AA-52 que le ministre de la Défense leur avait remises. En outre, les équipes conservent certains matériels saisis sur les braconniers<sup>29</sup>. En 1990, le World Wildlife Fund (WWF) a également financé une initiative de lutte contre le braconnage en RCA. Au départ, dix écogardes furent recrutés. En juin 2003, leur nombre s'élevait à 40. Le gouvernement équipe chaque garde d'un fusil MAS-36 et leur donne également accès à quelques fusils automatiques<sup>30</sup>.



Le président centrafricain François Bozizé salue les troupes à Bangui en mars 2004.

© Desirey Minkoh/AFP/Getty Images

### Stocks

Le coup d'Etat réussi du 15 mars 2003 en RCA a à la fois clarifié et obscurci la situation concernant les armes légères et de petit calibre détenues par les forces gouvernementales. Comme on l'a déjà vu, le général Bozizé et ses partisans ont dévalisé de nombreux dépôts de police et de gendarmerie dans le pays après le coup d'Etat manqué d'octobre 2002. La plupart de ces armes n'ont pas été restituées et les éléments manquants n'ont pas été remplacés.

Or, le gouvernement a entamé un dialogue avec la Banque mondiale afin de réunir une aide financière internationale pour la RSS. Dans le cadre de ces efforts, il a enregistré les effectifs des FACA, de la gendarmerie et de la police, de même que ceux de divers groupes armés non étatiques. Il est très probable que les chiffres concernant l'Etat sont précis, bien qu'il convienne de noter que Bozizé n'a fourni aucun chiffre concernant sa garde présidentielle (dont on ne pense pas qu'elle soit incluse dans les données concernant les FACA). En ce

qui concerne les milices antérieures, Bozizé semble avoir fourni une estimation qui se défend, bien qu'il soit possible qu'il ait surestimé l'importance de certains groupes de manière à s'assurer un financement supplémentaire. Toutefois, le gouvernement n'a présenté aucune donnée sur les stocks d'armes légères et de petit calibre.

L'analyse historique des stocks peut contribuer à éclairer la situation des avoirs actuels. De très bonnes informations sont disponibles concernant les armes utilisées par les acteurs de l'Etat centrafricain il y a une quarantaine d'années. Le gouvernement français a conservé une trace détaillée des armes légères et de petit calibre détenues par de nombreux services gouvernementaux centrafricains de même que leurs effectifs. C'est ainsi que, pour 1963, il est possible de déterminer des taux précis. Ceux-ci vont d'un indice élevé de 1,60 (le rapport des armes aux forces) pour la gendarmerie à un taux bas de 0,19 pour la police<sup>31</sup>. Sur la base des événements ultérieurs et des informations disponibles, les valeurs des taux actuels (sauf pour la garde présidentielle) correspondent probablement à ces chiffres. Les rapports ou ratios suivants sont utilisés respectivement pour les FACA, la gendarmerie et la police: 1,25, 1,15 et 0,67. La raison en est que les armes en service auprès des FACA et de la gendarmerie auraient été diminuées du fait de la politique de marginalisation du président Patassé et les pillages du général Bozizé.

La garde républicaine (ou garde présidentielle) de Bozizé serait bien armée. Comme indiqué précédemment, le gouvernement centrafricain a choisi volontairement de ne pas divulguer d'informations sur cette unité lors de la discussion de ses besoins et de ses plans de sécurité et de désarmement. Toutefois, les rapports de témoins oculaires suggèrent un ratio de 3,00, ce qui correspond aux informations disponibles sur l'ex-USP. L'effectif de cette unité n'est pas connu bien qu'un chiffre de 1.000 hommes serait, pense-t-on, une estimation prudente.

La garde présidentielle de Bozizé serait bien armée.

### Encadré 11.1 Déterminer le taux d'armement des FACA

Il est possible de calculer assez précisément le taux d'armement (nombre d'armes par homme) des FACA en 1996. Selon le gouvernement de la RCA, en novembre 1996, à l'époque de la troisième mutinerie de l'armée, 2.389 armes de petit calibre et 127 armes légères étaient stockées dans les casernes de Kassaï (Conseil de sécurité des Nations unies, 1997a, par. 22). Demafouth pense que les chiffres gouvernementaux étaient représentatifs à l'époque et que les chiffres qu'il a fournis à la force de maintien de la paix africaine connue sous le nom de Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) étaient en grande partie exacts. L'autre dépôt de l'armée était situé à Bouar et comprenait quelque 800 armes, pour la plupart des fusils d'assaut Kalachnikov. Très peu d'armes légères étaient conservées à Bouar<sup>32</sup>. Demafouth ajoute que l'effectif des FACA s'élevait à un chiffre compris entre 3.000 et 3.500 hommes environ en 1996<sup>33</sup>. Ceci placerait le rapport armes/soldats à un chiffre très proche de 1. Toutefois, le gouvernement a retiré des armes aux casernes de Kassaï et les a amenées jusqu'à l'armurerie de la garde présidentielle au Camp de Roux après la première mutinerie d'avril (McFarlane et Malan, 1998, p. 50). Il n'a pas été possible de vérifier le nombre d'armes retirées et le nombre d'armes restituées. Mais il n'existe aucune raison de croire que le rapport armes/soldats aurait été plus élevé pour l'armée qu'il ne l'était pour la garde présidentielle à l'époque (que Demafouth situe à environ 1,3)<sup>34</sup>. Ainsi donc, le taux d'armement pour les FACA en 1996 n'aurait pas été très différent du taux de 1,34, en 1963.

À la fin de 2003, le taux d'armement des FACA était pratiquement inchangé par rapport à 1996. Le président Patassé continuait à refuser aux militaires des fonds et des armes tout en soutenant la garde présidentielle et d'autres forces sur lesquelles il pensait pouvoir compter. Bien qu'ils n'aient pas pu être vérifiés, des rapports signalant l'acquisition d'armes auprès de rebelles MLC indiquent la nécessité dans laquelle l'institution se trouvait. Le taux d'armement n'aurait certainement pas augmenté sous Patassé.

Après le coup d'Etat de mars 2003, toutefois, Bozizé récupéra 1.300 armes, principalement avec l'aide de l'armée tchadienne (OCHA, 2003a) [et, dans une moindre mesure, des soldats de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)]. On ne connaît pas le nombre d'armes qui auraient éventuellement été transférées aux FACA.

**Tableau 11.2 Estimation des stocks d'armes légères en RCA, agences gouvernementales et autres (anciens) groupes armés**

Agences gouvernementales (données de septembre 2003)				Groupes armés non étatiques actifs et récents (données de novembre 2003)			
Service	Effectif estimé	Taux	Détentions estimées	Groupe	Effectif estimé	Taux	Détentions estimées
FACA	4.442	1,25	5.552	Ex-Balawas	510	0,67	342
Gendarmerie	1.310	1,15	1.507	Ex-Sarawis	600	0,67	400
Police	1.600	0,67	1.072	Ex-Karakos	593	0,67	397
Autres*	250	1,00	250	Ex-MLPC	820	2,00	1.640
Garde présidentielle	1.000	3,00	3.000	Ex-USP	1.345	3,00	4.035
				Ex-SCPS	850	2,00	1.700
				UAD de la préfecture de Vakaga	275	1,30	358
<b>Totaux</b>			<b>11.381</b>	<b>Totaux</b>			<b>8.872</b>

\*Inclut les unités de renseignement (DGRE et SERD) et de lutte contre le braconnage.  
Sources: UAD de la préfecture de Vakaga: médiane des estimations bien informées (250-300); garde présidentielle: estimations bien informées; autres: estimations informées; reste: RCA (2003, p. 6-7)

Les taux utilisés pour déterminer les stocks des groupes non étatiques ont tendance à être supérieurs à ceux utilisés pour les corps gouvernementaux. On suppose ici que chaque membre des milices Balawas, Sarawis et Karakos a reçu environ deux armes pour trois personnes recrutées. On pense que les membres du MLPC, du SCPS et de l'USP ont eu accès à une quantité d'armes excédant leurs effectifs respectifs. En réaction à la tentative de coup d'Etat de mai 2001, par exemple, tout indique que des responsables du MLPC ont distribué des armes, dont des Kalachnikovs, à des loyalistes de leur parti à Bangui afin d'appréhender des citoyens qui auraient pu recevoir des armes à feu de partisans de Kolingba<sup>35</sup>. Plus récemment, pendant le coup d'Etat de mars 2003, des témoins oculaires affirment que des milliers d'armes ont été pillées au domicile du général Bombayeke, chef de l'USP<sup>36</sup>.

De manière préoccupante, ces groupes sont généralement équipés d'armes dont la puissance de feu et le caractère meurtrier sont supérieurs aux armes en possession de l'Etat. Ceci est certainement vrai pour la gendarmerie et la police: les armes relativement rares qui subsistent entre leurs mains comprennent un nombre élevé de fusils à verrou MAS-36. Comme indiqué ci-dessus, le président Patassé avait tendance à armer sa garde présidentielle et diverses milices de fusils d'assaut. De nombreuses sources indiquent que les forces loyales à Patassé ont également été équipées de mitrailleuses légères et de RPG<sup>37</sup>.

En outre, il y a lieu de croire que les fusils d'assaut sont actuellement répandus dans l'ensemble de la société centrafricaine. Comme l'explique plus loin la section «Récupération des armes et efforts de désarmement», il est de plus en plus normal, pour la police et les gardes antibraconnage, de récupérer des Kalachnikovs. Autrefois, ils avaient plutôt affaire avec des carabines et des fusils de chasse rudimentaires et obsolètes.

Le calcul, par le gouvernement, du nombre d'armes en circulation peut *sous-estimer* l'importance du défi posé. Selon le général Xavier Yangongo, président de la Commission de la défense et de la sécurité, jusqu'à 50.000 armes détenues illégalement sont généralement en circulation (OCHA, 2003d), bien qu'il n'ait fourni ni documentation ni analyse à l'appui de cette affirmation. Beaucoup pourraient donc être tentés de rejeter ces affirmations comme n'étant guère plus qu'un élément de négociation du gouvernement dans le but d'obtenir des ressources de la Banque mondiale et de la communauté élargie des donateurs internationaux en vue d'un nouveau programme (de plus) de collecte d'armes. Or, le nombre d'armes présent dans la société pourrait être nettement plus élevé. Il n'est pas déraisonnable de supposer que les six milices connues et l'UAD de la préfecture de Vakaga possèdent environ 9.000 armes à feu au total. Si une

seule personne sur 100 en RCA (qui compte une population estimée à 3,9 millions de citoyens) était armée, ceci ajouterait 39.000 armes à feu au total actuel. Plusieurs anecdotes tendent à prouver que de larges pans de la population sont armés et que le rapport des armes aux personnes est supérieur à 1:100.

Il y a vingt ans, la prolifération des armes légères dans la société centrafricaine n'était pas un problème préoccupant. En effet, si l'on remonte à 1979, le nombre d'armes en circulation en dehors du personnel de l'Etat était relativement restreint. Lorsque des forces gouvernementales ont attaqué des civils en janvier et en avril 1979<sup>38</sup>, des citoyens ont réagi avec des flèches empoisonnées (Kalck, 1992, p. xxxv). Depuis lors, la situation a fortement évolué. Par exemple, selon un expatrié qui a habité et travaillé dans les préfectures de Bamingui-Bangoran et Vakaga pendant plusieurs années, chaque ménage ou presque à Vakaga est armé car chaque personne de plus de 30 ans possède une arme. Il ne s'agit pas de fusils de chasse de production artisanale, mais bien d'armes à feu commerciales. Le fusil Kalachnikov est le plus répandu, mais il existe également un grand nombre de FN-FAL. Beaucoup moins d'armes circulent à Bamingui-Bangoran<sup>39</sup>. Dans les campagnes de la préfecture de Sangha-Mbaéré, plus de 60% de la population du district Kouapili de Salo auraient été en possession d'au moins une arme à feu en 1998. Toutefois, ces armes étaient plutôt rudimentaires, comme des fusils de chasse de production locale (Mogba et Freudenberg, 1998, p. 118). Les carabines fabriquées sont également disponibles en abondance. Des carabines russes de calibre 12, fabriquées par Baikal, sont à présent si répandues dans cette partie du pays que les habitants de cette région utilisent le terme «Baikal» pour décrire toutes ces armes<sup>40</sup>. Apparemment, dans le sud-est du pays, il n'est pas rare, que trois ou quatre familles d'un village qui en compte dix, possèdent des armes de production locale<sup>41</sup>.

Le grand nombre d'armes qui a pénétré en RCA au cours de ces dernières années par des voies autres que des transferts directs d'Etat à Etat appuient l'hypothèse selon laquelle plus de 50.000 armes circulent en dehors du contrôle du gouvernement. La partie qui suit détaille ce point plus amplement.

## CIRCULATION ET TRAFICS D'ARMES LÉGÈRES

Comme on a pu le voir dans la première partie, les gouvernements centrafricains successifs ont fait en sorte de limiter relativement les effectifs de leurs forces armées et de leur police et de les armer dans une mesure restreinte. C'est uniquement par comparaison avec d'autres entités qu'un service particulier pouvait être décrit comme «bien armé». Avec peu de ressources naturelles à échanger et sans rôle à jouer pour l'essentiel dans la concurrence induite par la Guerre froide entre les superpuissances, les transferts directs entre Etats ont été relativement limités. La France a été le plus grand fournisseur d'armes et de munitions. Le Tchad et la Libye ont également fourni des quantités significatives de *matériel*. L'aide de chacun de ces pays est examinée ci-dessous, comme celle de la Chine, dont on croit qu'elle a fourni du matériel militaire, comprenant notamment des armes de petit calibre, au cours de ces dix dernières années. Les nations non mentionnées ci-dessus qui ont fourni des armes pendant les présidences de David Dacko et Jean-Bédél Bokassa comprennent Israël<sup>42</sup> et la Roumanie<sup>43</sup>. Néanmoins, il a été très difficile d'obtenir des informations sur les transferts de ces pays étant donné leur ancienneté et le niveau relativement faible de l'aide qui a été proposée. L'essentiel est d'observer que les transferts de gouvernement à gouvernement ne sont pas une source d'armes légères aussi importante que les transferts indirects émanant des forces armées voisines défaites, démobilisées ou «de passage».

### Transferts directs à partir d'Etats

#### France

Il n'est pas surprenant que la France, en tant que puissance coloniale, soit restée le principal fournisseur militaire de la RCA au cours des années qui ont suivi l'indépendance. En 1963, par exemple, la plupart des armes figurant dans les inventaires de l'Etat étaient françaises et les quelques armes qui n'étaient pas de fabrication française venaient probablement de France (voir tableau 11.3).

Tableau 11.3 Armes utilisées par des acteurs étatiques centrafricains, 1er octobre 1963

Arme				Destinataire				
Catégorie	Modèle	Total	Armée de terre	Gendarmerie	Garde républicaine	Police	Autres*	
Armes légères	Pistolets et revolvers	MAC/MAS-1950	419	105	314	-	-	-
		MAB 7,65	30	-	-	-	6	24**
	Mitraillettes	MAT-49	367	221	126	20	-	-
		MAS-38	30	-	-	-	30	-
		Sten	10	-	-	-	10	-
	Fusils	Mousqueton	338	-	-	323	15***	-
		MAS-36/51	1.630	636	359	555	-	80****
		MAS-49/56	60	-	60	-	-	-
	Mitrailleuses légères	FM-24/29	10	-	10	-	-	-
		AA-52	57	45	12	-	-	-
	Bren	14	-	5	9	-	-	
Armes de petit calibre	Mitrailleuses lourdes	12,7 mm	2	2	-	-	-	-
	Mortiers	60 mm	4	4	-	-	-	-
		81 mm	4	4	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>2.975</b>	<b>1.017</b>	<b>886</b>	<b>907</b>	<b>61</b>	<b>104</b>	

Notes:

\* La rubrique «Autres» comprend les gardes forestiers avec 50 MAS-36, les garde-chasse avec 30 MAS-36 et le personnel des circonscriptions minières de diamant avec 24 pistolets de 7,65 mm.

\*\* On suppose qu'il s'agit du même pistolet MAB que celui utilisé par la police.

\*\*\* Les fusils de 8 mm utilisés par la police seraient les mêmes que le modèle (Mousqueton) utilisé par la garde républicaine.

\*\*\*\* Les fusils MAS-36 avec lance-grenades sont compris dans ce total. L'armée et la gendarmerie possédaient respectivement 58 et 6 de ces armes.

Source: SHAT (1963, p. 38, 51, 58, 63, 65)

La France est restée le premier protecteur militaire de la RCA jusqu'en 1970, date à laquelle les relations entre les deux pays se sont fortement détériorées. Néanmoins, la France est restée engagée en RCA en raison de considérations politiques plus larges. Toutefois, ces considérations ont changé à la fin des années 1970. Des considérations stratégiques et des préoccupations concernant les droits de l'homme ont amené la France à réduire son aide militaire et, finalement, à orchestrer le renversement du président Bokassa<sup>44</sup>. Une fois celui-ci chassé, la France s'est réengagée sur le plan militaire en RCA avec plusieurs envois d'armes légères et de petit calibre au cours des premières années de la présidence de Kolingba (voir tableau 11.4).

L'aide militaire de la France à destination de la RCA pendant le mandat du président Patassé a surtout été indirecte, par le biais de ses propres soldats, puis par des missions régionales de maintien de la paix. En raison d'une hostilité ouverte et de longue date, Paris, qui n'était pas favorablement disposée envers le nouveau président Kolingba, a malgré tout insisté pour qu'il organise des élections démocratiques libres et loyales en septembre 1993 en indiquant clairement que Patassé en sortirait presque certainement vainqueur. Lorsque les soldats des FACA se sont mutinés en avril 1996, des soldats français basés en RCA sont venus à l'aide du président Patassé. La France a soutenu l'accord de paix de janvier 1997 et l'établissement de la MISAB. En 2002, la France a fourni des systèmes d'armes et des armements aux soldats en service auprès de la mission de maintien de la paix de la CEMAC. Les transferts directs d'équipements militaires français au gouvernement du président Patassé ont toutefois été très limités. La RCA a bien reçu du matériel, comme des véhicules, lorsque la base militaire française de Bouar a fermé officiellement en 1998, mais aucune arme de petit calibre ou arme légère n'a été remise<sup>45</sup>. Selon le gouvernement français,

**Tableau 11.4 Transferts d'armes de la France à la RCA, 1981-2003**

Année de transfert		Type d'arme	Valeur de l'envoi (avec son équivalent arrondi en USD****)	Nombre d'armes
	Catégorie	Fabricant/Modèle(s)		
1981	Fusils automatiques	Manurhin Défense	EUR 228.673 (USD 240.000)	n/a
1981	Armes antichars	LRAC 89 mm*	n/a	50
1983	Armes antichars	LRAC 89 mm	n/a	50
1984	Mitrailleuses	SFM/SFET**	EUR 76.225 (USD 80.000)	n/a
1984	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)***	EUR 2.287 (USD 2.400)	n/a
1985	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	EUR 30.490 (USD 32.000)	n/a
1986	Fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	EUR 22.827 (USD 24.000)	n/a
1994	Pièces de rechange	Pistolets MAT-49, AA-52	EUR 15.245 (USD 16.000)	n/a
1995	Pièces de rechange	Pistolets MAT-49, AA-52	EUR 6.860 (USD 7.200)	n/a

\* Lance Rocket Antichar (LRAC)

\*\* Société française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre (SFM) / Société française d'Équipement de Tir (SFET)

\*\*\* Direction des Armements Terrestres (DAT) ; Groupement Industriel des Armements Terrestres (GIAT)

\*\*\*\* Equivalents arrondis en USD sur la base du taux de change au 1er janvier 2003.

Source: correspondance écrite avec le ministre français de la Défense, 5 septembre 2003.

les seules armes de petit calibre et armes légères transférées à la RCA au cours des dix années du mandat du président Patassé ont été des pièces de rechange, le dernier remplacement ayant eu lieu en 1995 (voir tableau 11.4)<sup>46</sup>.

### Libye

Le président Bokassa s'est tourné vers la Libye pour lui demander son aide au cours des dernières années de son règne. Il s'est rendu à Tripoli en 1976, où il s'est converti à l'islam. Peu après être rentré dans son pays, il est retourné au catholicisme. Ceci explique peut-être la décision du président libyen, Muammar Kadhafi, d'aider les rebelles centrafricains qui avaient l'intention de le renverser<sup>47</sup>. Malgré cela, la Libye a continué à aider militairement le président Bokassa jusqu'à son départ. Des avions libyens ont transporté des stocks de matériels de guerre à Bangui en août 1979 et un nombre limité d'unités avancées ont été mises en position afin de soutenir le président (Decalo, 1989, p. 163). En réalité, Bokassa se trouvait à Tripoli au moment du coup d'Etat.

La Libye a assisté militairement le président Bokassa jusqu'à son départ.

La Libye a également fourni des armes à la RCA au cours du mandat du président Patassé. En 1998, elle a envoyé deux ou trois avions de transport remplis d'armements, dont des armes légères et de petit calibre, à la RCA, en utilisant l'aéroport extérieur de Ndélé plutôt que celui de Bangui. Ces matériels étaient destinés non pas au général Bozizé, mais à l'USP dirigée par le général Bombayeke<sup>48</sup>, et plus largement aux FACA auxquelles Bombayeke était supposé obéir. En mai 2001, le président Kadhafi a fourni des armes supplémentaires pour aider le président Patassé, cette fois directement à Bangui.

La Libye a également employé des intermédiaires. Certaines des armes fournies par le Tchad à la RCA après les mutineries de l'armée en 1996 provenaient de Libye<sup>49</sup>, qui a également fourni des quantités significatives de matériel au MLC à Gbadolite, en RDC, en octobre et novembre 2002 (pour aider le président Patassé), époque à laquelle l'aéroport de Bangui n'était pas sûr.

### Tchad

Contrairement à celle de la France, l'aide du Tchad au président Patassé comprenait à la fois des soldats et des armes légères. Au cours des années 1980, il semble que N'Djamena n'ait pas envoyé des armes à Bangui, malgré les surplus de stocks énormes que le Tchad avait reçus de la Libye<sup>50</sup>. Après les mutineries de l'armée de 1996 en RCA, toutefois, le président Patassé a reçu quelque 500 Kalachnikovs du Tchad<sup>51</sup>. Ce

dernier a fourni des troupes pendant l'opération MISAB et la mission des Nations unies qui a suivi en République centrafricaine (MINURCA). Un petit nombre de conseillers militaires sont restés en RCA après le départ de la MINURCA en février 2000.

Malheureusement pour le président Patassé, le Tchad a également fourni des armes au mouvement rebelle qui tentait de le renverser. Selon le major Namboro Kette, chef de cabinet du chef d'état-major général, le général Bozizé recevait toutes ses armes de sources centrafricaines<sup>52</sup>. Cette affirmation renforce les déclarations du Tchad qui nie avoir apporté de l'aide au général Bozizé. Toutefois, des rapports crédibles indiquent que le Tchad a fourni une assistance logistique de même que du *matériel*, dont des armes légères et de petit calibre<sup>53</sup>. L'introduction apparente de mines terrestres antipersonnel par les forces du général Bozizé<sup>54</sup> suggère que celui-ci a effectivement reçu une aide extérieure étant donné que la RCA n'est pas connue comme un pays qui aurait possédé de tels engins<sup>55</sup>. Toutefois, il est impossible de prouver que le Tchad ait fourni ces mines terrestres. Le plus important n'est peut-être pas de savoir ce que le Tchad a fourni au président Bozizé, mais ce qu'il semble lui avoir refusé, à savoir des missiles sol-air (voir encadré 11.2).

### Encadré 11.2 La RCA, le Tchad et les missiles sol-air

Au cours des années 1980, le gouvernement des États-Unis a fourni d'importantes quantités de matériel aux Forces armées du nord (FAN) du Tchad dirigées par Hissène Habré. Washington a agi ainsi car il était préoccupé par les desseins libyens sur le Tchad et les relations de plus en plus étroites que le président Kadhafi entretenait avec le rival politique de Habré, Goukouni Weddeye. Ces armes comprenaient le missile sol-air Redeye (Foltz, 1995, p. 23). Après la tentative de coup d'État d'octobre 2002 en RCA, alors que des avions libyens anti-insurgés bombardaient les forces du général Bozizé, les États-Unis étaient vivement préoccupés par le fait que le Tchad pourrait fournir de tels armements au général Bozizé, ce qui n'a apparemment pas eu lieu.

## Chine

Pékin a fourni à Bangui diverses armes légères et autres équipements militaires. La possibilité de la fourniture par la Chine de *matériel* à la RCA est survenue au cours des négociations de 1997 afin de rétablir des relations diplomatiques entre les deux pays. Pour la RCA, il n'était guère favorable politiquement de continuer à entretenir des relations diplomatiques avec Taiwan à une époque où le pays recherchait le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies pour une opération de maintien de la paix des Nations unies afin de succéder à la MISAB (étant entendu que la Chine pourrait exercer son veto)<sup>56</sup>. Les relations furent rétablies en janvier 1998, deux mois avant que le Conseil de sécurité n'autorise la MINURCA. Selon Demafouth, l'envoi de *matériel* est arrivé par la route depuis le port camerounais de Douala en 2000. Ce matériel comprenait des armes légères et de petit calibre, de même que des véhicules<sup>57</sup>.

## Transferts indirects des forces armées régionales

### Tchad

Malgré la présence d'une myriade d'acteurs politiques et militaires au Tchad et son long passé conflictuel depuis l'obtention de l'indépendance en 1960, les forces armées impliquées dans ces conflits ne représentaient pas une source significative d'armements pour la RCA dans les années 1960 et 1970. Ceci est dû au fait, pour une bonne part, que les Tchadiens du Sud dominaient le gouvernement du Tchad, basé à N'Djamena, à quelque 500 kilomètres au nord de la frontière avec la RCA. Si des tensions politiques existaient bien dans le Tchad du Sud, y compris au sein du même groupe ethnique, la situation était relativement calme par comparaison à celle qui prévalait dans le Nord<sup>58</sup>, dont les habitants se considéraient eux-mêmes comme substantiellement privés de droits électoraux. Après la chute du gouvernement tchadien dominé par le Sud en 1979, la RCA n'a pour ainsi dire pas été influencée par le conflit tchadien pendant trois autres années. La réaction de la Guerre froide sur le conflit tchadien, toutefois, a augmenté les craintes occidentales d'un aventurisme libyen. Combinés avec la politique régionale, ces facteurs ont contribué

à un afflux important de *matériel* au cours de cette période, dont des armes légères et de petit calibre<sup>59</sup>, lesquelles auraient des conséquences ultérieures importantes sur la RCA.

La situation a fortement changé au cours de la deuxième moitié de 1982. Habré, qui a pris le contrôle de la capitale en juin de cette année, a utilisé avec succès un mélange de diplomatie et de puissance militaire pour pacifier la menace posée à sa jeune administration par l'opposition armée dans le Sud. Toutefois, de nombreux commandos, ou Codos, provenant d'une force militaire qui faisait partie d'un gouvernement antérieur du Tchad, refusèrent de rejoindre la nouvelle armée nationale ou de déposer les armes. Des jeunes exclut rejoignirent ces commandos (Foltz, 1995, p. 21-22). La littérature universitaire sur le Tchad indique qu'en 1985-1986, les Codos étaient au nombre de 15.000 environ. 1.500 seulement, dans leurs rangs, ont saisi l'occasion de rejoindre les forces armées loyales à Habré (Tartter, 1990, p. 194-95). Beaucoup parmi ceux qui n'avaient pas rejoint l'armée se sont tournés (avec leurs armes) vers le banditisme sur les routes de RCA et sont connus sous le nom de *Zaraguinas* ou *coupeurs de routes*. Aujourd'hui, pour de nombreux Centrafricains, les termes Codos et *Zaraguinas* ou coupeurs de routes sont interchangeable.

La situation s'est détériorée dans les années 1990, lorsque les Forces armées tchadiennes sont passées par un important processus de réduction dans le cadre du programme RSS lancé par la Banque mondiale. Plus de 25.000 soldats ont été démobilisés (Banque mondiale, 2003). Malgré les efforts internationaux de réintégration, des milliers de personnes se sont retrouvées sans emploi pour l'essentiel, n'ayant aucune qualification ni la possibilité d'une transition réussie vers la vie civile. De nombreux Centrafricains pensent que le problème posé par les *Zaraguinas* ou coupeurs de routes en RCA a connu une escalade sévère qui résulte directement du trafic d'armes et de personnes armées traversant la frontière du Tchad en RCA à la recherche de moyens de subsistance.

Plus récemment, des membres des Forces armées tchadiennes auraient vendu une partie de leurs armes lors de leur passage en RCA après avoir servi en RDC (le président tchadien Idriss Déby, qui a pris le pouvoir à Habré en 1990, a prêté quelque 2.000 soldats pour aider le président congolais Kabila en 1998). Lors de leur retrait de la RDC en mai et en juin 1999, ces troupes ont passé plus d'une semaine à Kaga Bondoro, chef-lieu de la préfecture de Gribingui, alors que les autorités centrafricaines rencontraient des responsables tchadiens afin d'essayer de trouver un moyen de calmer les griefs des soldats. Le paiement des troupes a diminué les tensions. Il est convenu, toutefois, que certains de ces soldats ont vendu un nombre inconnu d'armes à feu à des Centrafricains alors qu'ils se trouvaient en RCA.

Les Forces armées tchadiennes ont vendu un nombre inconnu d'armes à feu à des Centrafricains alors qu'ils étaient en RCA.

### Soudan

Les trois préfectures centrafricaines qui bordent le Soudan sont peu peuplées et la surveillance gouvernementale de cette région est extrêmement limitée<sup>60</sup>. Des milliers de soldats faisant partie de l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA) auraient franchi la frontière de la RCA dans les années 1980 à la recherche de nourriture et de sécurité (pendant les périodes de sécheresse et les offensives militaires soudanaises). Demafouth a noté qu'en 1985, 10.000 à 15.000 Soudanais auraient cherché refuge en RCA. Il a ajouté que, selon le commissaire de police centrafricain de l'époque, les combattants représentaient environ 50% de ce nombre et qu'ils auraient amené environ 5.000 armes avec eux selon les estimations. Il n'était pas rare que les membres de la SPLA vendent leurs armes<sup>61</sup>.

### République démocratique du Congo (ex-Zaïre)

En 1997 et 1999, les combats au Zaïre, qui allait s'appeler ensuite RDC, ont incité des groupes importants d'hommes armés à passer en RCA. La première vague est venue au cours du premier semestre de 1997, lorsque des membres de la garde présidentielle, de la police et de la gendarmerie du président Mobutu, ainsi que des Forces armées zairoises (FAZ) ont fait retraite au-delà de la frontière afin d'échapper à l'avance de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Kabila. Un exode similaire s'est produit en 1999 lorsque des forces loyales à Kabila ont franchi la frontière avec la RCA pour échapper au MLC de Bemba et aux Forces de défense du peuple ougandais (UPDF).

Ces troupes auraient apporté plus de 10.000 armes en RCA. Des entretiens avec d'anciens membres des FAC et des FAZ qui se trouvent aujourd'hui en RCA ont révélé que ceux-ci et leurs compatriotes ont traversé le fleuve Oubangui avec de nombreux types d'armes de petit calibre, mais peu d'armes lourdes. L'armement comprenait un grand nombre de pistolets (généralement des modèles belges de 9 mm), des mitraillettes (essentiellement des Uzi israéliennes, plus quelques Port Saïd égyptiennes), des fusils (des FN-FAL belges, des G3 allemands, des Galil israéliens, des M-16 américains et des Kalachnikovs fabriqués en Union soviétique et ailleurs) ainsi que des armes antichar (Soviet RPG-7). Quant aux armes desservies par une équipe, seuls des mortiers de 60 mm ont été amenés en RCA, sans qu'il s'agisse de grandes quantités. La plupart de ces armes n'ont pas été enregistrées. Des soldats mutinés des FACA ont saisi nombre d'entre elles; le gouvernement s'est également procuré des milliers d'armes.

Le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, signalait au départ que de nombreuses armes prises aux FAC avaient été conservées conjointement par des troupes congolaises et centrafricaines (Conseil de sécurité des Nations unies, 1999a, par. 26). Plus tard, toutefois, il a reconnu l'existence de «rapports persistants selon lesquels certaines (de ces) armes [...] n'auraient pas été restituées mais vendues clandestinement». Il a ajouté «qu'un petit nombre seulement d'armes avaient pu être récupérées» (Conseil de sécurité des Nations unies, 1999b, par. 38).

La Libye a fourni des avions de transport pour ramener de nombreux soldats congolais à Kinshasa, mais sans leurs armes (Conseil de sécurité des Nations unies, 1999b, par. 36). Le gouvernement centrafricain a admis avoir conservé 3.328 armes légères appartenant aux FAC en lieu sûr jusqu'à ce que la guerre en RDC ait pris fin (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, par. 26). Sur les 3.250 armes légères que le gouvernement centrafricain a recueillies auprès de soldats congolais via la MINURCA, les autorités centrales en ont détruit quelque 500 en 2000. Sur les quelque 2.750 armes restantes, Demafouth a indiqué que 300 environ étaient des M-16, 200 des Galil et 100 des Uzi. La plupart des autres étaient des Kalachnikovs<sup>62</sup>.



Un combattant de la rébellion du MLC donne l'ordre à un subordonné d'occuper une position défensive à Sibut en février 2003, une semaine après que le MLC eut repris la ville à d'autres rebelles.

© Rodrigue Ngowi/AP Photo

De manière assez singulière, en juin 2001, Bemba a envoyé 700 soldats du MLC afin de protéger le président Patassé contre une tentative de coup d'Etat en RCA. Un mois plus tard, ces soldats du MLC étaient rentrés en RDC<sup>63</sup>. Lorsque le gouvernement du président Patassé a été attaqué à nouveau le 25 octobre 2002, Bemba a envoyé quelque 2.000 soldats<sup>64</sup>. Cette fois, ceux-ci sont restés après la disparition de la menace de rébellion immédiate. Bemba a reçu un armement considérable, sans doute de la Libye, en relation avec cette opération. Plusieurs avions de transport militaires libyens ont atterri à Gbadolite, en RDC, siège du quartier général du MLC, entre le 26 octobre et le 3 novembre 2002. Bemba a refusé l'accès des Nations unies à l'aéroport, si bien qu'il est très difficile de savoir ce qui a été fourni exactement<sup>65</sup>. On ne connaît pas la part éventuelle de ce matériel qui aurait été envoyée directement au gouvernement centrafricain. Toutefois, il est moins douteux que des cadres du MLC auraient envoyé des armes à des citoyens centrafricains. Bemba ne fournissait pas de solde, d'aliments ou de logement à ses troupes en RCA<sup>66</sup>. Ceci a conduit des rebelles du MLC à piller des biens et à commettre des violations grossières des droits de l'homme. Des soldats du MLC auraient vendu leurs armes légères excédentaires à quiconque voulait bien les acheter<sup>67</sup>.

Des rebelles du MLC auraient vendu leurs armes légères excédentaires à quiconque voulait bien les acheter.

### République du Congo

Des considérations géographiques, politiques et de développement indiquent toutes qu'un nombre relativement peu important de combattants en République du Congo aient franchi les frontières de ce pays avec la RCA. La frontière entre les deux pays, le long de la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha, est très éloignée. À l'Est, le long de la frontière méridionale de la préfecture centrafricaine de Lobaye, le mouvement de marchandises et de personnes est comparativement plus important. Dans l'ensemble, il apparaît que cette frontière est restée calme contrairement à ce qui s'est passé pour les frontières de la RCA avec le Tchad, la RDC et le Soudan.

Bien que des groupes importants de combattants ne semblent pas être passés de la République du Congo en RCA, les armes et les munitions qui circulent en RCA proviennent bien, d'après ce que l'on sait, de cet Etat. Richard Carroll du WWF (Etats-Unis) a noté qu'entre 1997 et 1998, des indications suggèrent que des Kalachnikovs avaient traversé la frontière avec la République du Congo après une guerre civile de six mois dans ce pays en octobre 1997. Il avertissait, toutefois, que les fusils de chasse de production locale et de vieilles carabines de calibre 12 soviétiques (appréciées des chasseurs expatriés qui se trouvent temporairement dans le pays) restent, et de loin, les armes les plus populaires que l'on trouve dans la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha<sup>68</sup>.

### Rwanda

Plusieurs milliers de Rwandais ont pénétré en RCA entre 1994 et 1997. Le nombre de ceux qui sont arrivés en 1994-1996 est relativement réduit, mais la situation a changé en 1997, à la suite du démembrement des camps de réfugiés et des camps militaires rwandais au Zaïre oriental après le lancement de la rébellion par Kabila. Au cours du premier semestre 1997, le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estimait que quelque 3.000 Rwandais étaient entrés en RCA. Beaucoup (plus de 1.000) auraient été des membres des Interahamwe et des anciens membres des Forces armées rwandaises (FAR)<sup>69</sup>. La majorité des Rwandais entrés en RCA ne possédaient pas d'armes. Un ancien soldat rwandais venu à Bangui depuis Zongo a déclaré que de nombreux Rwandais armés (comme des Zaïrois armés) avaient vendu leurs armes alors qu'ils se trouvaient au Zaïre ou que leurs armes à feu leur avaient été confisquées par les autorités centrafricaines<sup>70</sup>. De nombreux Rwandais ont quitté la RCA depuis<sup>71</sup>.

## Armes produites en RCA

### Production indigène

La RCA possède bien une société militaire gérée par l'Etat, mais ne fabrique pas d'armes (Frères d'armes, 2000, p. 27). Des artisans fabriquent toutefois de nombreuses armes. Il est difficile d'obtenir des informations sur le nombre de personnes impliquées dans ces activités. Des références occasionnelles dans des rapports publiés

indiquent que ce sont essentiellement, sinon pas uniquement, des fusils de chasse rudimentaires qui sont produits. Ces armes se comptent par dizaines de milliers (Mogba et Freudenberger, 1998, p. 118).

### Captures sur les forces gouvernementales

Les mutineries ont également constitué une importante source d'armement sur le plan interne. Le cas peut-être le plus significatif de capture et de redistribution d'armes s'est produit en 1996, lorsque des soldats centrafricains ont vidé le dépôt d'armes des casernes de Kassai. Selon le gouvernement, plus de 2.500 armes légères et de petit calibre ont été prises. Au cours des années 2001 et 2002, les forces du général Bozizé (qui faisaient retraite au nord de la capitale en direction de la frontière de la RCA avec le Tchad) ont capturé des armes dans les dépôts de gendarmerie où des armements pour la police étaient également conservés. Après la tentative de coup d'Etat avortée de 2002, d'autres dépôts ont été mis à sac<sup>72</sup>.

### Armes perdues par les forces africaines de maintien de la paix

La RCA a accueilli plus de missions armées de maintien de la paix (quatre depuis janvier 1997) que tout autre pays ou zone de conflit au cours des dix dernières années<sup>73</sup>. Si l'on tient compte des rotations des troupes, il est probable que plus de 5.000 personnes sont entrées en RCA et ont quitté ce pays depuis 1997. Les quatre opérations de maintien de la paix n'ont fourni aux soldats mutinés ou aux citoyens soulevés que quelques armes seulement. En juin 1997, des troupes mutinées ont attaqué une escouade burkinabé stationnée à N'Garagba. Les mutinés ont saisi une douzaine d'armes personnelles<sup>74</sup>. Au cours du coup d'Etat de mars 2003, la CEMAC a perdu un pistolet, quelques fusils et deux mitrailleuses lourdes sans mentionner d'autres matériels non meurtriers. Depuis lors, les fusils ont été restitués<sup>75</sup>. Certains pensent que le gouvernement a récupéré les deux mitrailleuses de 12,7 mm, mais à la date du mois de juin 2003, il ne les avait pas restituées à la CEMAC. Le pistolet n'a pas été récupéré non plus.



Des soldats de la paix de la CEMAC à Bangui se préparent à affronter des voleurs armés au nord de la RCA, en juillet 2003.

© Olivier Njirubugara

## EFFETS ET IMPACTS DES ARMES LÉGÈRES

La rareté des archives ainsi que les restrictions imposées aux déplacements en raison du niveau général d'insécurité accrue au cours de ces dernières années ont rendu particulièrement difficile la documentation des effets de l'utilisation des armes légères sur la société centrafricaine. Les conséquences directes, comme les morts et les blessés par armes, ne sont pas systématiquement enregistrés et même s'ils l'étaient, les chiffres ne seraient pas particulièrement révélateurs pour les raisons mises en lumière ci-dessus. On connaît nettement plus de choses sur l'impact que les armes de petit calibre (et les armes légères) ont eu sur la faune et la flore du pays. Les ramifications indirectes de l'utilisation des armes de petit calibre et de leur disponibilité sont profondes, mais encore plus difficiles à documenter, bien que des avancées significatives aient été faites vers la compréhension des répercussions socioéconomiques très réelles de la prolifération des armes de petit calibre pour la RCA (Etude sur les armes de petit calibre, 2003, p. 125-67). Les quelques exemples des résultats indirects des vols armés et des barrages routiers, bien qu'anecdotiques,

illustrent la gamme des effets que les armes de petit calibre ont eus sur les Centrafricains, dont 95% vivent avec moins d'un USD par jour (OCHA, 2005).

### Les morts et les blessés

Des documents médicaux indiquent que l'utilisation des armes légères n'est pas responsable d'un grand nombre de pertes dans la capitale, mais ces statistiques sont trompeuses. Des entretiens menés en 2003 avec les directeurs de deux des quatre principaux hôpitaux de Bangui indiquent que, même pendant les périodes d'insécurité et de violence accrue, comme des tentatives de coup d'Etat, très peu de personnes ont été admises à l'hôpital pour blessures par balles. Par exemple, moins de 50 personnes ont été admises à l'hôpital municipal après la tentative de coup d'Etat de mai 2001, le nombre de personnes admises après la tentative de coup d'Etat avortée d'octobre 2002 étant similaire (six personnes sont mortes des suites de leurs blessures)<sup>76</sup>. Ces chiffres sous-estiment probablement la gravité de la situation. La directrice de l'Hôpital de l'Amitié, Cécile Koyangbanda, indique que ces statistiques n'ont qu'une utilité limitée pour analyser les violences et les morts en relation avec les armes, étant donné que nombreuses sont les personnes qui enterrent les morts sans amener le corps ou signaler le cas à l'hôpital<sup>77</sup>. Le coût des soins médicaux est prohibitif pour de nombreux Centrafricains. Non seulement les personnes décédées sont rarement amenées à l'hôpital, mais de nombreuses personnes blessées par balles ne sont pas soignées.

De nombreux Centrafricains blessés par balles ne sont pas soignés.

Quelques rapports indiquent que l'incidence des victimes par balles est un problème important. Une femme médecin qui dirige une clinique subventionnée par une ONG (la seule installation de ce type dans le nord-ouest du pays à rester ouverte pendant la période d'insécurité de 2002-2003) signale qu'elle voit régulièrement des patients qui présentent des blessures par balles, souvent dues aux conflits interfrontaliers avec des groupes armés et des bandits de grand chemin venus du Tchad<sup>78</sup>. En novembre 2002, sur le marché de Ngola qui est situé à la périphérie de Bangui, 120 gardiens de troupeaux (et un plus grand nombre encore de têtes de bétail) ont été apparemment tués pendant un affrontement opposant des troupes gouvernementales et des partisans du MLC ainsi que les forces du général Bozizé (OCHA, 2003c).

### Le braconnage

La faune et la flore de l'Afrique centrale ont également souffert fortement de l'usage des armes à feu. Aussi loin que l'on remonte dans le temps, le braconnage a toujours été présent en RCA. On ne le considérait toutefois pas comme un problème important lorsque les chasseurs utilisaient des moyens traditionnels comme des lances, des pièges, des fusils de fabrication locale et la carabine commerciale occasionnelle. L'introduction de fusils d'assaut et de mitrailleuses modernes a eu des conséquences dévastatrices. Richard Carroll du WWF, qui a travaillé en RCA du Nord au cours des années 1970 et au début des années 1980, indique que le braconnage a toujours été un problème dans cette région. Toutefois, les choses ont pris une tournure dramatique vers 1982, lorsqu'un apport de fusils d'assaut et de Kalachnikovs a remplacé la lance plus traditionnelle<sup>79</sup>. Les braconniers soudanais ne comptent pas uniquement sur les Kalachnikovs mais utilisent aussi des mitrailleuses et des RPG (Lowy, 2002). Selon les défenseurs de l'environnement Allard Blom et Jean Yamindou, la population des éléphants centrafricains est tombée de 50.000 dans les années 1970 à près de 5.000 vers 1995 (Blom et Yamindou, 2001, p. 14). Lorsqu'il n'y a plus eu d'éléphants, les braconniers soudanais ont commencé à massacrer des quantités importantes de buffles, de girafes, d'hippopotames, diverses espèces d'antilopes et des élans géants<sup>80</sup>.

Le commerce de la viande de brousse est un autre facteur important de disparition de la faune et de la flore en RCA<sup>81</sup>. Dans une mesure moindre, les animaux sauvages sont chassés pour le sport et sont tués en raison de croyances religieuses et mystiques.

### Mutineries et tentatives de coup d'Etat

Les mutineries de l'armée et les tentatives de coup d'Etat entraînent beaucoup plus que des pertes en vies humaines et des troubles politiques. Elles impliquent invariablement des déplacements massifs de

populations et entraînent avec elles d'autres problèmes qui subsistent longtemps après que la situation est signalée comme «calme», y compris après que ceux qui avaient fui sont rentrés au pays. Ceci a certainement été le cas en ce qui concerne les trois mutineries de 1996 et les troubles qui ont suivi au cours du premier semestre de 1997 dans la capitale (voir encadré 11.3). Toutefois, des problèmes similaires se sont manifestés après les soulèvements de plus courte durée associés aux coups d'Etat de mai 2001 et d'octobre 2002. Par exemple, Amnesty International (2004) a découvert que la pratique du viol était répandue, des centaines de femmes faisant l'objet d'agressions sexuelles sous la menace d'une arme à feu de la part de membres du MLC de même que de combattants centrafricains entre octobre 2002 et mars 2003. En outre, l'utilisation des armes de petit calibre a eu des répercussions sur l'existence des populations. Le secteur de l'élevage du bétail qui, selon l'Association des éleveurs de bétail, est responsable de 35% du produit des activités rurales, a été frappé de manière particulièrement dure. Selon l'association, ses membres ont perdu 50% de leur bétail au cours des affrontements d'octobre 2002 à mars 2003 entre forces pro- et antigouvernementales (OCHA, 2003c).

### Encadré 11.3 L'impact des mutineries de 1996 sur l'économie et la société civile centrafricaines

«Les mutineries qui ont eu lieu en RCA ont entraîné le déplacement interne de 70.000 personnes, la destruction de 130 industries et commerces et la perte de 3.000 emplois résultant de la fermeture d'entreprises industrielles et commerciales. Selon des sources du ministère de la Planification et de la Coopération internationale, en 1996, ces conflits ont augmenté l'inflation de 3%, diminué le revenu par tête de 3%, diminué les exportations de 16%, diminué les importations de 23% et diminué les revenus de l'Etat de 33,6%. Ces changements ont entraîné une augmentation importante de la dette extérieure, une diminution de la sécurité globale dans le pays en raison de l'effondrement de la loi et de l'ordre et de la diffusion des armes militaires, une grave diminution des services médicaux et une pénurie des approvisionnements médicaux, y compris de base. Dans un pays dont les services médicaux étaient déjà extrêmement limités, au moins trois centres de santé ont été détruits pendant les mutineries. Les services funéraires ont été limités pendant cette époque, les personnes étant enterrées dans les cours des habitations, ce qui a entraîné des risques importants pour la santé. Enfin, la scolarité a été très fortement diminuée au cours de la période (1996 et 1997).

«Les ambassades et les organisations internationales ont fermé, ce qui a entraîné la suspension ou la clôture permanente de projets comme ceux qui concernent la campagne contre le SIDA [...], la santé de base [...] et les transfusions sanguines [...]. Les bureaux d'au moins 12 projets financés par des donateurs ont été pillés ou complètement détruits [...]. Parmi ceux-ci, certains ont fermé de manière temporaire, tandis que d'autres ont dû repartir de zéro et réintégrer de nouveaux bureaux à Bangui lorsque la situation est revenue à la normale.»

Source: Blom et Yamindou (2001, p. 13-14)

### Vols à main armée

Les criminels utilisent généralement des armes à feu. Plusieurs interlocuteurs ont parlé de «cinq ou six» vols à main armée chaque nuit en moyenne à Bangui après la tentative de coup d'Etat d'octobre 2002. La prévalence des vols à main armée serait, croit-on, beaucoup plus importante que ce qui est signalé. Le sentiment d'impuissance, plus que la peur de représailles, semble expliquer pourquoi de nombreux vols à main armée ne sont pas signalés<sup>82</sup>.

Il est intéressant de noter que la *crainte* d'un vol à main armée semble avoir un impact plus important que le délit réel sur la population. Même si l'on pouvait faire confiance à des statistiques qui indiquent une diminution du nombre de vols à main armée, on a toutes les raisons de croire que le stress lié à l'insécurité à Bangui (en particulier la crainte des vols à main armée) reste répandu dans toute la population. Le responsable d'une ONG travaillant en RCA a remarqué que les membres de son équipe travaillaient de manière évidente bien en dessous de leur niveau d'aptitude. Il a attribué cette diminution à la crainte des vols à main armée et remarqué que les événements qui ont entouré le coup d'Etat de mars 2003 ont exacerbé la situation. Les personnes étaient nerveuses, n'écoutaient pas et commettaient des négligences<sup>83</sup>.

### Barrages routiers

Des bandits armés de grands chemins et des barrages routiers entravent les transports dans tout le pays, ce qui entraîne l'augmentation du prix des produits, constitue un risque pour les chauffeurs et réduit le tourisme représenté par les safaris de chasse, qui génère des revenus très importants pour l'Etat et les communautés locales (voir encadré 11.4). Déplorant l'Etat d'entretien médiocre des routes du pays, le responsable d'une société de transport en RCA a mis l'accent, en outre, sur la prévalence des barrages routiers dans tout le pays. Il a déclaré que sur toutes les grandes artères, il y avait des barrages routiers tous les 20 à 40 kilomètres. A chaque barrage, on contraint ses chauffeurs de payer des pots-de-vin de 500 à 3.000 francs CFA (1 à 6 USD). Les personnes qui réclament ces sommes (et qui sont souvent employées par l'Etat, comme des policiers ou des soldats) sont souvent armées de Kalachnikovs ou de RPG. Elles sont plus dangereuses et plus imprévisibles lorsqu'elles ont bu. L'un des chauffeurs de la société a été abattu alors qu'il transportait un chargement pour le HCR en 2003<sup>84</sup>.

#### Encadré 11.4 Pertes de revenus dues à la diminution des safaris de chasse en 2003

Aux dires de tous, il n'est pas facile de dissuader les vrais amateurs de safaris de chasse de se livrer à leur passion. Les tensions politiques dans la capitale n'ont souvent que peu de poids sur leurs décisions étant donné que les voyageurs font tout pour garantir la sécurité de leurs clients. Des avions privés et un traitement de première catégorie peuvent atténuer ou circonvier les ennuis et les inconforts habituels. Mais tout cela a un prix: un safari-type de deux semaines coûte plus de 20.000 USD par personne.

Les revenus générés par les safaris de chasse en RCA ne sont pas négligeables et représentent un flux important de revenus pour les populations d'endroits très distants de Bangui et autres villes importantes. «Les droits de trophée», redevances que les gouvernements font payer aux chasseurs pour les animaux qu'ils tuent ou blessent, peuvent aller de quelques centaines à plusieurs milliers d'USD par animal. Divers frais supplémentaires sont basés sur les droits de trophée, comme une taxe de taxidermie et de pisteurs, une taxe de développement de la communauté, dont chacune représente généralement un supplément de 10%. Parmi les frais supplémentaires, il faut prévoir un droit journalier pour parc à gibier et les honoraires des vétérinaires. On notera que cette liste est loin d'être complète.

Des mécanismes ont été mis en place pour faire en sorte que l'argent généré par cette activité bénéficie aux communautés locales proches des réserves naturelles. Ces fonds financent des projets de développement et paient les salaires de travailleurs gouvernementaux qui, sinon, ne percevaient aucune rémunération.

En 2003, toutefois, le conflit armé a rendu difficile et parfois impossible, le réapprovisionnement des pavillons de chasse dans de nombreuses réserves naturelles du pays. Ceci a entraîné une forte diminution du tourisme représenté par les safaris de chasse.

## RÉCUPÉRATION DES ARMES ET EFFORTS DE DÉSARMEMENT

Depuis 1997, de nombreuses initiatives ont été lancées pour récupérer les armes présentes en République centrafricaine. Les forces gouvernementales, comme la police et les gardes forestiers, ont récupéré des centaines d'armes. Un nombre plus grand d'armes a été retrouvé par le biais de programmes soutenus par l'aide internationale. Le seul point commun entre toutes ces initiatives est que relativement peu d'armes récupérées ont été détruites.

### Initiatives nationales unilatérales

L'OCRB, l'unité de police chargée de combattre le banditisme, a régulièrement saisi des armes. Avant 1996, elle récupérait surtout des pistolets et des fusils de chasse de fabrication locale. Ces dernières années, toutefois, elle a saisi des fusils, des mitrailleuses et même des mortiers à certaines occasions. Fin décembre 2003, l'OCRB avait récupéré 51 armes de petit calibre et 14 grenades<sup>85</sup>. Ces chiffres, qui sont légèrement supérieurs à ceux des années précédentes, dissimulent l'évolution de l'ampleur du problème. Les services de police pensent que les bandits sont plus nombreux et mieux armés qu'auparavant. En même temps, les effectifs de l'OCRB ont été considérablement diminués. Alors que 130 policiers étaient

Relativement peu d'armes récupérées en RCA ont été détruites.

affectés à l'OCRB en février 2003<sup>86</sup>, ce nombre était retombé à 45 en décembre, avec un véhicule unique pour la poursuite des voleurs<sup>87</sup>.

Le gouvernement de la RCA a récupéré des milliers d'armes sur ses frontières internationales aux époques d'alerte accrue (en recourant à des patrouilles et à des déploiements de troupes *ad hoc*). La garde présidentielle du président Patassé aurait confisqué des armes provenant de plus de 4.000 soldats des FAZ qui étaient entrés en Mobaye en avril 1997<sup>88</sup>. Rien qu'en 1999, par exemple, le président Patassé certifiait avoir récupéré 3.328 armes sur du personnel des FAC (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, par. 26). Etant donné les quantités bien plus importantes d'armes qui peuvent avoir franchi la frontière et le peu d'intérêt montré par les autorités nationales à fournir un compte rendu complet et précis, le nombre véritable d'armements saisis pourrait être nettement plus élevé.

Les armes ont été stockées à Camp Béal, à Bangui. En octobre 2002, les partisans du président Patassé s'en sont emparés pour défendre la capitale après la tentative de coup d'Etat du général Bozizé. Ces armes n'ont pas été restituées<sup>89</sup>.

### Initiatives bénéficiant d'une aide internationale

#### Les efforts de lutte contre le braconnage (1988)

Des projets de lutte contre le braconnage ont permis de récupérer des armes.

Des projets de lutte contre le braconnage financés par l'étranger ont mis sur pied divers types de relations de travail avec le gouvernement pour la récupération d'armes légères et de petit calibre. Par exemple, le Programme de développement de la région Nord (PDRN) a fonctionné selon un arrangement à la suite duquel il conservait les armes de fabrication commerciale qu'il saisissait sur des braconniers étrangers, mais restituait aux autorités nationales toutes les armes recueillies auprès de Centrafricains. Les armes à feu de fabrication locale, quel que soit leur propriétaire, ont été détruites. Le successeur du PDRN, le Programme de développement des zones cynégétiques villageoises (PDZCV), qui dépend du Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC), financée par l'UE, obéit aux mêmes règles<sup>90</sup>.

Les écogardes de la forêt de Ngotto ont confisqué plus de 200 longs fusils et des milliers de cartouches depuis 1997. Environ 60% d'entre eux sont de fabrication artisanale. Les carabines de calibre 12 produites en usine comprennent des modèles français, russes, belges et italiens. Des Mausers allemands, y compris les modèles .375 et .458, ont également été récupérés<sup>91</sup>.

#### La MISAB et la MINURCA (1997-2000)

En 1997, le gouvernement de la RCA a lancé un programme concerté de collecte d'armes assorti d'une aide internationale. Dans le cadre de l'accord passé entre le gouvernement et les mutins de l'armée en janvier 1997, le programme MISAB devait représenter un effort majeur de récupération d'armes. Une petite prime financière était proposée aux personnes de manière à les inciter à remettre leurs armes sans qu'aucune question ne leur soit posée (Conseil de sécurité des Nations unies, 1997b, par. 7-10). Les encouragements allaient de 13 USD pour un pistolet, une mitrailleuse ou un fusil à 123 USD pour un système de mortier de 120 mm, en supposant que les armes soient en bon état<sup>92</sup>. Des sommes moins importantes étaient proposées pour du *matériel* en mauvais état. A titre d'encouragement supplémentaire, ceux qui ne remettaient pas leurs armes dans un délai (court) stipulé devaient être poursuivis devant les tribunaux. Le dernier rapport du MISAB adressé au Conseil de sécurité des Nations unies indiquait que 1.373 armes de petit calibre et un peu moins de 118 armes légères avaient été récupérées (Conseil de sécurité des Nations unies, 1998b, par. 14)<sup>93</sup>. La MISAB a également indiqué avoir recueilli 464.604 cartouches et 26.714 explosifs et détonateurs (Conseil de sécurité des Nations unies, 1998b, par. 14). Il est probable que les chiffres définitifs aient été quelque peu plus élevés étant donné que la MISAB a continué à patrouiller dans les rues de Bangui pendant cinq semaines de plus avant son remplacement par la MINURCA.

Il ne fait pas de doute que la récupération d'un nombre aussi important d'armes et le dialogue politique, tout aussi important, qui a eu lieu en même temps que cette initiative, ont contribué à stabiliser une situation explosive qui avait entraîné des pertes importantes en vies humaines. Les tensions sont restées élevées

dans la capitale après la signature des Accords de Bangui en janvier 1997 et de nombreuses personnes sont mortes au cours d'importantes flambées de violence de fin juin 1997 (USDOS, 1998)<sup>94</sup>. Toutefois, l'importance du programme de récupération a été constamment déformée. On affirme régulièrement que plus de 90% des armes lourdes et plus de 50% des armes légères ont été récupérés au cours de l'opération de la MISAB. Or, ces pourcentages sont basés sur une comparaison entre le nombre total d'armes récupérées et le nombre d'armes saisies dans les casernes de Kassai. Or, il ne s'agissait là que d'un élément, même s'il est important, du programme de désarmement. Le gouvernement du président Patassé avait tout intérêt à promouvoir ce point de vue car il lui évitait de devoir justifier les armes qu'il avait fournies aux milices. Dans l'intervalle, la MISAB peut avoir voulu mettre en lumière un succès «incontesté» alors que d'autres aspects des accords de paix ne connaissaient pas le même succès. Quels que soient les facteurs sous-jacents, une chose est certaine: ce bilan est au pire déplacé, au mieux, il est trompeur. On ne peut que s'inquiéter du fait que les Nations unies ont perpétué ce mythe<sup>95</sup>.

L'effort de désarmement a été mis en œuvre sélectivement et non pas dans l'esprit des accords, en se concentrant d'abord sur les arrondissements qui avaient accueilli les mutins. Faltas (2000, p. 90) signale qu'alors que «la collecte d'armes nettoyait les rues des armes illégales, elle augmentait le mécontentement, les frustrations et l'insécurité de la population dans les quartiers des rebelles en désarmant les mutins, mais pas leurs adversaires».

Pour expliquer le taux relativement faible de récupération d'armes légères, la MISAB a souligné la facilité avec laquelle celles-ci pouvaient être transportées hors de Bangui ou être cachées. En outre, il a reconnu que la persistance de la demande compliquait les efforts de récupération et émis l'hypothèse selon laquelle les rebelles pouvaient avoir abandonné hâtivement une quantité inconnue d'armes dans les forêts ou dans le fleuve Oubangui après des rencontres avec la MISAB au cours des confrontations armées de juin 1997. Enfin, il a signalé que quelque 130 rebelles n'avaient jamais regagné leurs casernes et avaient disparus dans la nature avec leurs armes, souvent à l'étranger (Conseil de sécurité des Nations unies, 1997b, par. 13).

Aucune arme recueillie pendant le tour de garde de la MISAB n'a été détruite. Les armes collectées ont été remises à la mission des Nations unies en avril 1998<sup>96</sup>.

La collecte d'armes a continué sous la MINURCA, mais à une échelle limitée. Bien que son mandat ne contienne pas une référence explicite à la collecte d'armes (Conseil de sécurité des Nations unies, 1998c), les soldats de la paix des Nations unies ont poursuivi des raids sur les caches d'armes. Selon le commandant de la force de la MINURCA, le général Mouhammad Hachim Ratanga, ils ont retrouvé des armes dans toute la capitale (cette force ne s'occupait pas de savoir si un quartier en particulier était perçu comme pro-gouvernemental ou antigouvernemental<sup>97</sup>). Selon les Nations unies, la MINURCA a récupéré 128 armes de petit calibre, 21.724 cartouches et 243 explosifs entre décembre 1998 et le début octobre 1999 (Conseil de sécurité des Nations unies, 1999b, par. 38).

Très peu de ces armes ont été détruites. La MINURCA a détruit certaines munitions obsolètes et, au cours d'une cérémonie publique qui s'est déroulée le 16 juillet 1999, a brûlé 158 armes de petit calibre obsolètes (Faltas, 2000, p. 90). Une deuxième cérémonie publique a eu lieu le 11 janvier 2000, au cours de laquelle le reste des armes «non utilisables» recueillies par la MISAB et la MINURCA a été détruit (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, par. 26). Il n'a pas été possible de déterminer le nombre exact d'armes impliquées, mais Demafouth a déclaré que la plupart d'entre elles étaient des fusils à verrou MAS-36, plus quelques Kalachnikovs<sup>98</sup>. Le reste des armes récupérées avait été transféré au gouvernement de la RCA au cours de la semaine précédente (Conseil de sécurité des Nations unies, 2000, par. 25). Le petit nombre d'armes détruites suggère que la plupart des armes collectées étaient en bon état.

### **Programme national de désarmement et de réinsertion (2002-2003)**

En 2002, le gouvernement centrafricain a lancé un nouveau programme pour la récupération d'armes et l'acquisition de qualifications utiles sur le marché de l'emploi. Les principaux objectifs du Programme national de désarmement et de réinsertion, ou PNDR, consistaient à récupérer environ 10.000 armes de

petit calibre et armes légères et à proposer une formation professionnelle à 2.000 personnes qui avaient choisi d'y participer (PNUD, 2003a, p. 1). Toutefois, les développements politiques et militaires en RCA ont rendu difficile la mise en œuvre des programmes prévus. La tentative de coup d'Etat avortée d'octobre 2002, l'instabilité accrue qui l'a suivie et le coup d'Etat réussi de mars 2003 ont nettement compliqué les choses. Malgré (ou peut-être à cause de) ces défis, le PNDR a fait l'objet d'un financement total. En janvier 2003, une somme de 1,96 million de USD avait été fournie par les pays donateurs et les Nations unies. Le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Norvège ont rassemblé ensemble plus de 55% des fonds nécessaires, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) couvrant le déficit (PNUD, 2003b, p. 10).

Le PNDR a récupéré près de 1.100 armes. Les données comprennent des incohérences telles qu'il a été impossible de déterminer avec une quelconque certitude ce qui s'était produit exactement. Des rapports du PNDR, du PNUD et du Secrétaire général des Nations unies contiennent des chiffres différents. Parmi ces trois sources, le PNDR, principal responsable de la mise en œuvre du projet fait autorité car il offre le plus de détails. Dans ses rapports, les chiffres considérés comme les plus précis sont ceux qui concernent les armes individuelles récupérées. D'après des données d'un rapport antérieur du PNDR, le gouvernement centrafricain mentionnait 891 armes de petit calibre et 14 armes légères recueillies entre le 23 janvier et le 31 mai 2002, en fournissant des numéros de série chaque fois que cela était possible (CTD, 2002, p. 2-21). Dans un document de mai 2003, le PNDR énumérait également les autres armes à feu recueillies depuis la première cérémonie de destruction du 14 juin 2002 (voir ci-dessous): 135 armes de petit calibre et 3 armes légères (PNDR, 2003a, section VI). Quatre-vingt-quatre armes collectées à Bangassou et Mobaye n'étaient pas comprises, étant donné que celles-ci avaient été détruites sur place pour des raisons de sécurité (PNDR, 2003a, sections IV et VI). Leur nombre total s'élève donc à 219. Seules 59 armes supplémentaires sur ces 84 sont mentionnées dans le document de mai 2003 et avec un niveau de détail qui n'est pas le même pour les 135 autres (PNDR, 2003a, section IV). Apparemment, 25 de ces 84 armes ont fait l'objet d'un transfert séparé à Bangui<sup>99</sup>.

Il est encore plus difficile d'obtenir des informations fiables sur les munitions collectées dans le cadre du PNDR. Celui-ci signale avoir récupéré 134.832 cartouches et 1.444 explosifs. En outre, plus de 859 chargeurs ont été restitués. Parmi les autres *matériels* récupérés, on citera des jumelles, des uniformes et des matériels de communication (PNDR, 2003a, section VI). Une partie de la confusion est causée par le fait que certaines des armes saisies par le gouvernement au cours des tentatives de coup d'Etat avortées de mai 2001 et d'octobre 2002 semblent avoir été ajoutées aux statistiques du PNDR. Le désaccord est grand entre le Comité technique de désarmement (CTD) et les responsables du PNDR quant à l'origine des armes stockées dans les trois conteneurs de Camp Béal, à Bangui. Trois responsables parfaitement familiarisés avec le programme ont fourni des comptes rendus très différents de ce qui s'est produit<sup>100</sup>. Il ne semble pas plausible que le PNDR ait collecté 135.000 cartouches chez moins de 1.000 personnes. Il semble plutôt que la plupart des munitions récupérées à l'occasion des deux mutineries aient été regroupées avec les armes récupérées par le PNDR, mettant ainsi en question les statistiques du programme.

Deux cent vingt personnes qui ont participé au projet (OCHA, 2003d) ont été sélectionnées pour recevoir une formation<sup>101</sup>. L'argent qu'un participant au programme recevait pour les armes et les munitions restituées déterminait son éligibilité. Le minimum était de 8.000 francs CFA (14 USD). Ce chiffre avait été choisi pour récompenser ceux qui rendraient des armes en bon état; il n'était pas possible de bénéficier de cette somme en rendant une arme en état médiocre ou mauvais<sup>102</sup>. Il n'y a pas lieu de croire que les anciens combattants (la population-cible du programme) aient été les principaux bénéficiaires de ce programme de formation.

Des cours ont été proposés pendant une période de quatre mois dans différents domaines de qualification. La formation, qui a commencé en août 2003 et a duré jusqu'en décembre 2003, a doté de qualifications des personnes désireuses de travailler comme menuisiers, électriciens, mécaniciens et tailleurs, de même que pour d'autres métiers et professions (OCHA, 2003d). Chaque personne formée recevait un forfait de réinsertion, comprenant des outils appropriés au métier choisi et évalué à 500 USD (OCHA, 2003d). Il était prévu que le projet se terminerait fin janvier 2004<sup>103</sup>.

Deux cérémonies de destruction d'armes ont eu lieu dans le cadre du PNDR. La première s'est tenue le 15 juin 2002. Au cours de celle-ci, 705 armes de petit calibre et 9 armes légères ont été brûlées (PNDR, 2003a, section I). Aucune munition ni explosif n'a été détruit en raison de l'incapacité du PNDR à assurer la sécurité d'une telle opération. Une deuxième cérémonie a été prévue le 25 juillet 2003 (PNDR, 2003b). Le PNDR a signalé avoir détruit 209 armes de petit calibre et 3 armes légères, de même que 134.352 cartouches, 1.361 grenades, 27 obus de mortier, 54 fusées et 1 mine terrestre antipersonnel (PNDR, 2003b, p. 3). Le PNDR a également indiqué que pendant cette période, il avait détruit 11 armes de petit calibre supplémentaires (huit Kalachnikovs, deux MAT-49 et un MAS-36), 41 obus de canon et de mortier (huit obus de canon de 107 mm et 22 obus de mortier de 60 mm, deux de 81 mm et neuf de 82 mm) ainsi que 1.582 munitions de 7,5 mm, 7,62 mm, 9 mm et 12,7 mm parmi d'autres matériels militaires (PNDR, 2003b, p. 3). Pour les raisons mentionnées ci-dessus, ce décompte est loin d'être fiable. Parmi les nombreuses explications possibles des différences entre le nombre d'armes qui auraient été récupérées et celles qui ont été détruites par la suite, la plus plausible est que le gouvernement ait cherché à conserver du *matériel* en bon état de marche.

## CONCLUSION

Entre 1996 et 2003, une série d'événements ont profondément transformé la société centrafricaine. Le gouvernement lui-même a été responsable de certains événements mais n'a pas maîtrisé certains autres. La capacité de l'Etat à réglementer les armes parmi les citoyens est pour l'essentiel inexistante. L'arrivée massive d'armes dans de grandes parties du pays représente une menace pour la sécurité nationale ainsi que pour la loi et l'ordre.

Quelles que soient les aptitudes politiques du président Bozizé, la prolifération d'armes légères à travers la RCA compliquera davantage encore une situation qui pose déjà de nombreux défis. Aujourd'hui, bien que la RCA soit une poudrière, on espère encore pouvoir désamorcer les tensions. L'histoire du pays a été généralement paisible (l'indépendance de la France a été obtenue sans lutte armée) et les armes légères n'ont pas été répandues parmi les civils avant 1982. Les dernières années ont été plus agitées, une succession de mutineries et de tentatives de coup d'Etat étant dirigées contre la nation, tandis que les conflits en cours dans différents Etats voisins débordaient à l'intérieur de ses frontières. Ces développements ont contribué à un manque de sécurité en RCA. Les Zaraguinas écument les routes avec une impunité apparente en dehors de la capitale et des vols à main armée se produisent fréquemment à Bangui et ailleurs.

Les efforts de désarmement à ce jour ont été, dans une large mesure, un gaspillage d'argent. En témoigne la remise en circulation, et non leur disparition, des armes. D'une certaine façon, les initiatives de désarmement ont exacerbé les tensions au sein de la population, étant donné que la sélectivité apparente avec laquelle les programmes ont été mis en œuvre, ont encore durci les différences entre groupes. Néanmoins, le désarmement représente un effort extrêmement important qui mérite l'appui international; bien que le programme doive être formulé et mis en œuvre avec plus de compétence, les initiatives à venir devraient cibler les nombreux groupes armés créés par Patassé, les Zaraguinas tchadiens et les libérateurs de Bozizé. L'accent devrait être placé sur la collecte de fusils d'assaut et d'armes légères plutôt que sur celle de fusils à verrou obsolètes (USE). Les armes et les munitions collectées devraient être détruites.

On peut espérer que les résultats de l'étude aideront les décideurs politiques à concevoir de nouveaux programmes de réforme du secteur de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réinsertion, tant en RCA qu'ailleurs. Car les problèmes qui affligent la République centrafricaine (gouvernement central faible, conflits régionaux, prolifération d'armes légères et de petit calibre, pour n'en citer que quelques-uns) ne sont malheureusement pas propres à la seule RCA.

L'Etat est pour l'essentiel incapable de réglementer la détention d'armes par des civils.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CNRI	Centre national de recherche et d'information
CTD	Comité technique de désarmement
DGRE	Direction générale de la documentation et des enquêtes
ECOFAC	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
FAC	Forces armées congolaises
FACA	Forces armées centrafricaines
FAN	Forces armées du Nord
FAR	Forces armées rwandaises
FAZ	Forces armées zaïroises
FORSDIR	Force spéciale de défense des institutions républicaines
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
MINURCA	Mission des Nations unies en République centrafricaine
MISAB	Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui
MLC	Mouvement de libération du Congo
MLPC	Mouvement de libération du peuple centrafricain
OCRB	Office central de répression du banditisme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PDRN	Programme de développement de la région Nord
PDZCV	Programme de développement des zones cynégétiques villageoises
PNDR	Programme national de désarmement et de réinsertion
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RPG	Lance-roquettes antichar
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SCPS	Société centrafricaine de protection et de surveillance
SERD	Section d'enquête, de recherche et de documentation
UDA	Unité d'autodéfense
UE	Union européenne
UPDF	Forces de défense du peuple ougandais
USP	Unité de la sécurité présidentielle
WWF	World Wildlife Fund – Fonds mondial pour la protection de la nature

## NOTES

- <sup>1</sup> Ce chapitre est basé sur un manuscrit plus long qui doit être publié par le Small Arms Survey.
- <sup>2</sup> Des éléments de l'armée se sont mutinés à trois occasions différentes en 1996: en avril, mai et novembre (McFarlane et Malan, 1998, p. 49-51).
- <sup>3</sup> Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, juin et décembre 2003.
- <sup>4</sup> Les méthodes brutales employées par les forces gouvernementales sous l'ère de Bokassa ont dissuadé les opposants de prendre les armes.
- <sup>5</sup> Un groupe, le Mouvement centrafricain de libération nationale (MCLN), a été créé en 1979, mais a d'abord reçu une formation et du matériel à l'extérieur de la RCA. Il a été rapidement mis à jour et neutralisé après une attaque à Bangui en 1981. Le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), parti politique basé en RCA, a commencé à recevoir des armes après les élections générales de 1981 (au cours desquelles il n'a pas réussi dans sa tentative de s'emparer de la présidence). Voir la partie consacrée aux flux et aux trafics d'armes légères dans ce chapitre.
- <sup>6</sup> L'acronyme «AK47» se réfère explicitement à la Kalachnikov AK47. Comme ce terme est souvent utilisé pour faire référence à toute une série d'armes tirées du modèle AK47 de base, le terme «Kalachnikov» est utilisé ici pour se référer à ces dérivés et non pas à un modèle ou à un pays d'origine spécifique.
- <sup>7</sup> Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a signalé en 2001 que 1.250 anciens membres des FACA étaient passés en RDC après la tentative de coup d'Etat avortée (HCR, 2001b). Près de 80% ont rejoint une ville située à quelque 100 kilomètres de Zongo, en franchissant le fleuve Oubangui depuis Bangui. Les quelque 20% restants sont restés dans des villages congolais bordant le fleuve (HCR, 2001a).
- <sup>8</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- <sup>9</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- <sup>10</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.
- <sup>11</sup> Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 19 décembre 2003.
- <sup>12</sup> Entretien de l'auteur avec Louis Mazangue, directeur, OCRB, ministre de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- <sup>13</sup> Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général, administration de la police, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- <sup>14</sup> Les gardes forestiers, garde-chasse et personnels des circonscriptions minières de diamant, respectivement.
- <sup>15</sup> Entretien de l'auteur avec Michel Bonannée, ingénieur des eaux et forêts, chef de mission, ministère des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, gouvernement de la RCA, Bangui, 17 décembre 2003.
- <sup>16</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- <sup>17</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée par téléphone, 5 avril 2005.
- <sup>18</sup> Correspondance écrite avec une source bien informée, 2003.
- <sup>19</sup> La plupart de ces voisinages plus restreints ont un lien historique avec une région ou un groupe ethnique particulier dans le pays. Il n'existe pas de lois ni de limites physiques (si ce n'est les rues) séparant les quartiers, mais les personnes ont une tendance à s'établir chez des membres de la famille et, avec le temps, le caractère ethnique de ces zones les a rendues différentes. Ceci est le cas, même si les mariages entre communau-
- tés ne sont pas rares. La filiation paternelle domine dans toute la société.
- <sup>20</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- <sup>21</sup> La SCPS a assuré la sécurité des sociétés forestières, des intérêts des mines de diamant et des responsables de livraisons sensibles, comme celles de l'argent. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- <sup>22</sup> Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant de l'IRIN à Bangui, 31 mars 2005.
- <sup>23</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- <sup>24</sup> Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- <sup>25</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- <sup>26</sup> Selon un accord d'octobre 2002, Bangui et N'Djamena se sont engagées à faire en sorte que Bozizé quitte le Tchad pour la France et que Miskine quitte la RCA pour le Togo. Voir OCHA, 2002a.
- <sup>27</sup> Sur la base d'un entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECO-FAC), Paris, 2 septembre 2003.
- <sup>28</sup> Entretiens de l'auteur avec: Raymond Mbitikon, chef de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003; Gérard Motkin, directeur administratif et financier, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003 et Alain Penelon, responsable de la composante Forêt de Ngotto, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- <sup>29</sup> Correspondance écrite avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, bureau centrafricain, ECO-FAC, 7 août 2003.
- <sup>30</sup> Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (US), 6 août 2003, par téléphone.
- <sup>31</sup> Ces chiffres se basent sur les ratios suivants: respectivement 886:555 et 61:315. On suppose que les armes du personnel français attaché à ces services étaient comprises dans les totaux (68 nationaux français étaient attachés à la gendarmerie et 7 à la police). Si ce personnel français a conservé ses armes séparément, les ratios pour la gendarmerie et la police centrafricaines s'élèveraient respectivement à 1,82 et 0,20. Les ratios pour la garde républicaine et l'armée sont quasi identiques: respectivement 1,35 (907:672) et 1,34 (1,017:761). Le ratio pour la garde républicaine ne changerait pas si les deux membres du personnel français attachés au service avaient conservé leurs armes à l'extérieur des armureries d'Etat, mais si ceci était vrai pour les 110 Français attachés à l'armée, ce taux de service passerait à 1,56 (SHAT, 1963, p. 34, 38, 49, 57, 62).
- <sup>32</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 11 décembre 2003.
- <sup>33</sup> Interview par Nicolas Florquin de Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, 23 mars 2005, par téléphone.
- <sup>34</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 23 mars 2005, par téléphone.
- <sup>35</sup> Entretien de l'auteur avec Lucy Jones, ancienne correspondante de l'agence Reuters, 5 août 2003, par téléphone.
- <sup>36</sup> Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant de l'IRIN à Bangui, 22 mars 2005.

- <sup>37</sup> Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- <sup>38</sup> En janvier 1979, des troupes gouvernementales ont employé des armes meurtrières pour mettre fin aux protestations dirigées contre l'ordre du président Bokassa concernant le port de l'uniforme scolaire par les étudiants. Environ 200 civils ont perdu la vie. En avril 1979, les forces de sécurité ont encerclé des étudiants de l'enseignement primaire et secondaire, ce qui a entraîné le massacre de plus de 100 jeunes. On pense généralement que le président Bokassa a participé lui-même aux tueries. Voir O'Toole (1986, p. 53-54).
- <sup>39</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- <sup>40</sup> Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur, Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (US), 6 août 2003, par téléphone.
- <sup>41</sup> Interview par Louisa Lombard d'une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- <sup>42</sup> Klieman (1985, p. 139) affirme qu'Israël est «considéré» comme ayant fourni une aide militaire à la RCA, sans toutefois proposer d'informations plus détaillées. Beit-Hallahmi (1987, p. 71) écrit qu'Israël a fourni des armes à l'armée centrafricaine sous le régime de Bokassa.
- <sup>43</sup> Entretien de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- <sup>44</sup> La France était préoccupée par le fait que le président Bokassa était prêt à octroyer à la Libye une base militaire en RCA, ainsi qu'un accès aux gisements d'uranium, en échange d'une assistance financière et militaire et que le président libyen Muammar Kadhafi semblait disposé à une telle transaction. La France considérait ces relations stratégiques comme une menace pour son accès aux gisements d'uranium en RCA. Moose (1985, p. 81).
- <sup>45</sup> Entretien de l'auteur avec le col. Patrice Sartre, conseiller militaire, Secrétaire général de la Défense nationale, Bureau du Premier ministre, Paris, 18 juin 2003.
- <sup>46</sup> Les allégations faisant état d'un soutien militaire français à la tentative de coup d'Etat avortée de mai 2001 semblent être dénuées de tout fondement. Le président Patassé a accusé publiquement la France d'être intervenue et a montré des armes retrouvées, selon lui, par ses forces dans la résidence de Kolingba (voir, par exemple, Jones, 2001). La France n'a pas réfuté que les armes étaient d'origine française, mais a dénié tout lien avec le coup d'Etat. Elle a déclaré que les armes étaient prévues pour la gendarmerie centrafricaine. En tant qu'ancien chef d'Etat et ministre de la Défense, Kolingba aurait stocké des armes dans sa résidence car ses actions n'étaient que peu ou pas contrôlées. En outre, des armes supplémentaires auraient pu être obtenues de la région de Mobaye dont Kolingba provient et dont il tire un soutien substantiel. Les «preuves» offertes à ce jour n'ont pas appuyé ces affirmations.
- <sup>47</sup> Kadhafi a offert une formation en Libye à plusieurs centaines de membres du MCLN, dirigé par Rudolph Iddi Lala. En 1979, Kadhafi a envoyé des cadres du MCLN au Tchad afin de combattre pour son allié, Goukkoni Weddeye. Finalement, Iddi Lala est retourné en RCA où il a orchestré le bombardement d'un cinéma de Bangui en juillet 1981. Le MCLN a été démembré et, peu après l'explosion, a cessé d'être une force ou une menace cohérente. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- <sup>48</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, DC, 2003.
- <sup>49</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, DC, 2003.
- <sup>50</sup> Certains analystes évaluent le *matériel* à plus de 1 milliard USD (voir Foltz, 1995, p. 29). L'Irak aurait le plus bénéficié de ces retombées. Entretien de l'auteur avec William J. Foltz, H.J. Heinz, professeur d'études africaines et de sciences politiques, université de Yale, 25 août 2003, par téléphone.
- <sup>51</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- <sup>52</sup> Entretien de l'auteur avec le maj. Namboro Kette, chef de cabinet du chef de l'état-major général, Bangui, 27 juin 2003.
- <sup>53</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- <sup>54</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- <sup>55</sup> En réalité, Bangui ne avoir utilisé ou possédé des mines (OCHA, 2002b). La RCA a signé et ratifié la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et leur destruction le 8 novembre 2002.
- <sup>56</sup> La RCA aurait pris note de l'absence d'enthousiasme de la Chine pour la mission de maintien de la paix des Nations unies proposée au Guatemala. A l'origine, la Chine avait opposé son veto à la résolution: le Guatemala maintenait des relations diplomatiques avec Taiwan. Par la suite, la Chine a changé d'avis et a approuvé la mission, mais s'est assurée qu'elle serait de faible ampleur et n'aurait qu'une durée limitée.
- <sup>57</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.
- <sup>58</sup> Selon Buijtenhuijs (1998, p. 22-23), au Tchad, le «Nord» désigne normalement environ trois quarts du territoire du pays, alors que le «Sud» ne comprend que les cinq préfectures les plus au sud. L'adhésion relative des citoyens à l'islam influence largement cette définition. Les populations de ces deux régions sont à peu près égales.
- <sup>59</sup> Pour l'arrière-plan du conflit, l'assistance militaire française et américaine à Habré et libyenne à Goukouni, chef du gouvernement «transitoire» qui a gouverné le Tchad de 1979 à 1982, voir Lemarchand (1985, p. 239-56).
- <sup>60</sup> Seuls un peu plus de 5% des habitants du pays habitent les préfectures de Haut-Mbomou, Haute-Kotto et Vakaga (OCHA, 2003b, p. 9). En outre, Jones (2002) signale, par exemple, que les citoyens de Mboki, ville de la préfecture de Haut-Mbomou, n'ont plus reçu de courrier depuis 1974.
- <sup>61</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- <sup>62</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- <sup>63</sup> Les troupes du MLC sont restées moins de deux semaines en RCA (OCHA, 2001).
- <sup>64</sup> Le nombre de soldats du MLC envoyés en RCA aurait atteint le chiffre de 3.000. Voir OCHA (2002c).
- <sup>65</sup> Entretien de l'auteur avec des soldats de la paix, Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC), Mbandaka, février 2003.
- <sup>66</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- <sup>67</sup> Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- <sup>68</sup> Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (US), 10 juin 2003, par téléphone.
- <sup>69</sup> Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, février 2003.
- <sup>70</sup> Entretien de l'auteur avec un ex-officier des FAR, Bangui, décembre 2003.
- <sup>71</sup> Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003.
- <sup>72</sup> Entretien de l'auteur avec le maj. Namboro Kette, chef de cabinet du chef de l'état-major général, Bangui, 27 juin 2003.
- <sup>73</sup> Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB), 1997-98; Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA), 1998-2000; Force de maintien de la paix de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD), 2001-03; Force de maintien de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), 2003 à ce jour.
- <sup>74</sup> Entretien de l'auteur avec le Lt-col. Dominique Kouerey, ex-chef des plans, Quartier général, MISAB, Libreville, 22 juin 2003.
- <sup>75</sup> Entretien de l'auteur avec le contre-amiral Martin Mavoungou Bayonne, commandant des forces, CEMAC, Bangui, 26 juin 2003.
- <sup>76</sup> Interview par Louisa Lombard d'un responsable d'un hôpital

- communautaire de Bangui, juin 2003. Des statistiques concernant le coup d'Etat de mars 2003 n'étaient pas disponibles à l'époque de l'interview.
- <sup>77</sup> Interview par Louisa Lombard de Cécile Koyangbanda, directrice de l'hôpital communautaire de Bangui, 26 juin 2003.
- <sup>78</sup> Interview par Louisa Lombard de Ione Bertocchi, directeur de l'hôpital de Ngaoundaye, Bangui, 27 août 2004 (utilisée avec la permission du Programme des Nations unies pour le développement, Bangui).
- <sup>79</sup> Entretien de l'auteur avec Richard Carroll, directeur du Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (US), 10 juin 2003, par téléphone.
- <sup>80</sup> Correspondance écrite avec Fred Duckworth, chasseur professionnel, Safaria, 12 septembre 2003.
- <sup>81</sup> A tous égards, la distinction entre «braconnage» et «commerce de la viande de brousse» est un problème de correction politique. Le terme de braconnage a une connotation négative, faisant penser à des gens sans cœur qui s'en prennent à des animaux sans défense pour gagner un argent mal acquis. Ceux qui font le commerce de la viande de brousse sont souvent considérés comme des villageois appauvris et gentils qui essaient de vivre. Cette différence, bien évidemment, n'est pas perçue par les animaux.
- <sup>82</sup> De nombreuses victimes d'activités criminelles, dont des vols à main armée, ont choisi de ne pas les signaler étant donné qu'elles croient que la police et l'Etat n'ont pas le pouvoir de résoudre quoi que ce soit. Interview par Louisa Lombard d'une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- <sup>83</sup> Interview par Louisa Lombard d'une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- <sup>84</sup> Interview par Louisa Lombard de Marc-André Cahlik, propriétaire d'une société de transport, Bangui, 27 juin 2003.
- <sup>85</sup> Entretien de l'auteur avec le commissaire de police, Yves-Valentine Gbeyoro, directeur, OCB, Bangui, 19 décembre 2003.
- <sup>86</sup> Entretien de l'auteur avec le contrôleur général Louis Mazangue, directeur, OCB, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- <sup>87</sup> Entretien de l'auteur avec le chef de la police, Yves-Valentin Gbeyoro, directeur, OCB, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- <sup>88</sup> Entretien de l'auteur avec Guy Guernas, responsable adjoint de la protection, HCR, Bangui, 14 février 2003.
- <sup>89</sup> Entretien de l'auteur avec le col. Jules Bernard Ouandé, délégué du ministre, chef de la sécurité et du désarmement, ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 20 décembre 2003.
- <sup>90</sup> Sur la base d'un entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique de la composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau centrafricain, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECO-FAC), Paris, 2 septembre 2003.
- <sup>91</sup> Entretien de l'auteur avec Alain Penelon, responsable de l'unité Forêt de Ngotto, Bureau centrafricain, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- <sup>92</sup> «Taux de récompense», avec la permission du PNDR, Bangui, février 2003. Les chiffres sont basés sur une valeur moyenne du franc CFA de 609,33 pour juillet, août et septembre 1997, période au cours de laquelle la majorité des armes ont été restituées.
- <sup>93</sup> Les chiffres de ce document ont été fournis en tant que pourcentages des armes capturées dans les casernes de Kassai, figurant dans des documents antérieurs du Conseil de sécurité (Conseil de sécurité des Nations unies, 1998a, p. 7).
- <sup>94</sup> La reprise des hostilités en juin dernier a entraîné quelque 500 morts et 70.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (US DOS, 1998).
- <sup>95</sup> Par exemple, le Secrétaire général Annan écrivait en 2001: «à ce jour, 95% des armes lourdes qui étaient en circulation depuis les mutineries de 1996 et 1997 ont été récupérées, contre 65% pour les armes légères» (Conseil de sécurité des Nations unies, 2001, par. 23).
- <sup>96</sup> Entretien de l'auteur avec le général (en retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- <sup>97</sup> Entretien de l'auteur avec le général (en retraite) Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- <sup>98</sup> Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ex-ministre de la Défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- <sup>99</sup> Entretiens de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, décembre 2003.
- <sup>100</sup> Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- <sup>101</sup> Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, directeur technique adjoint, PNDR, Bureau des Nations unies des services d'appui aux projets (UNOPS), Bangui, 15 décembre 2003. Le PNDR avait indiqué précédemment qu'en octobre 2002, 826 personnes avaient participé au programme (PNUD, 2003a, p. 4). La raison de l'écart n'est pas claire, mais il est possible que des documents aient été perdus au cours de la tentative de coup d'Etat d'octobre 2002.
- <sup>102</sup> Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, directeur technique adjoint, PNDR, Bureau des Nations unies des services aux projets (UNOPS), Bangui, 15 décembre 2003.
- <sup>103</sup> Correspondance écrite avec Fabrice Boussalem, spécialiste du redressement, Bureau pour la prévention des crises et le redressement, PNUD, 15 janvier 2004.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International. 2004. «République centrafricaine: cinq mois de guerre contre les femmes». AFR 19/001/2004. 10 novembre. Consulté le 7 avril 2005. <<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAFR190012004?open&of=ENG-CAF>>
- Banque mondiale. 2003. «Tchad: Programme pilote de démobilisation et de réinsertion – Crédit d'ajustement structurel». New York: Banque mondiale. Direction du projet sur l'invalidité. Consulté le 24 février 2003. <<http://wbln0018.worldbank.org/HDNet/hddocs.nsf>>
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2005. «Timeline: Central African Republic». *BBC News*. 22 mars. Consulté le 5 avril 2005. [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country\\_profiles/1067615.stm](http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1067615.stm)
- Beit-Hallahmi, Benjamin. 1987. *The Israeli Connection: Who Israel Arms and Why*. New York: Pantheon Books.
- Blom, Allard et Jean Yamindou. 2001. «A Brief History of Armed Conflict and its Impact on Biodiversity in the Central African Republic». Washington, DC: Biodiversity Support Program.
- Buijtenhuijs, Robert. 1998. «Chad in the age of the warlords». Dans David Birmingham et Phyllis M. Martin, eds. *History of Central Africa: the Contemporary Years since 1960*. New York: Addison Wesley Longman, p. 21-40.
- Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor. *Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1998*. Washington, DC: Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, US Department of State. 26 février. Consulté le 8 juin 2003. <[http://www.state.gov/www/global/human\\_rights/1998\\_hrp\\_report/car.html](http://www.state.gov/www/global/human_rights/1998_hrp_report/car.html)>
- Conseil de sécurité des Nations unies 1997. *Courrier du 16 septembre 1997 du Secrétaire général adressé au Président du Conseil de sécurité [avec] annexe: Troisième rapport au Conseil de sécurité suite à la résolution 1125 (1997) concernant la situation en République centrafricaine, 15 septembre 1997*. S/1997/716 du 16 septembre 1997.

- 1997. *Courrier du 14 octobre 1997 du Secrétaire général adressé au Président du Conseil de sécurité [avec] annexe: Cinquième rapport au Conseil de sécurité suite à la résolution 1125 (1997) concernant la situation en République centrafricaine (13 octobre 1997)*. S/1997/795 du 14 octobre 1997.
- 1998a. *Courrier du 2 janvier 1998 du Secrétaire général adressé au Président du Conseil de sécurité [avec] annexe: Deuxième rapport au Conseil de sécurité suite à la résolution 1136 (1997) concernant la situation en République centrafricaine (2 janvier 1998)*. S/1998/3 du 5 janvier 1998.
- 1998b. *Courrier du 11 mars 1998 du Secrétaire général adressé au Président du Conseil de sécurité [avec] annexe: Rapport au Conseil de sécurité suite à la résolution 1152 (1998) concernant la situation en République centrafricaine (10 mars 1998)*. S/1998/221 du 12 mars 1998.
- 1998c. Résolution 1159, adoptée le 27 mars. S/RES/1159 (1998).
- 1999a. *Septième rapport du Secrétaire général sur la mission des Nations unies en République centrafricaine*. S/1999/788 du 15 juillet 1999.
- 1999b. *Huitième rapport du Secrétaire général sur la mission des Nations unies en République centrafricaine*. S/1999/1038 du 7 octobre 1999.
- 2000. *Neuvième rapport du Secrétaire général sur la mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA)*. S/2000/24 du 14 janvier 2000.
- 2001. *Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau de pacification des Nations unies en République centrafricaine*. S/2001/35 du 11 janvier 2001. Consulté le 7 avril 2005. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/208/40/PDF/N0120840.pdf?OpenElement>>
- CTD (Comité technique de désarmement). 2002. «Situation des armes-munitions-explosifs-matériels militaires et effets divers, ramassés par le CTD (du 23 janvier au 31 mai 2002): Proposées à la destruction». Bangui: CTD. Juin.
- Decalo, Samuel. 1989. *Psychoses of Power: African Personal Dictatorships*. Boulder, CO: Westview Press.
- Faltas, Sami. 2000. «Mutiny and Disarmament in the Central African Republic». Dans Sami Faltas et Joseph Di Chiaro, III, eds. *Managing the Remnants of War: Micro-disarmament as an Element of Peace-building*. Baden-Baden: Nomos, p. 77-96.
- Foltz, William J. 1995. «Reconstructing the State of Chad». In I. William Zartman, ed. *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder, CO: Lynne Rienner, p. 15-31.
- Frères d'armes. 2000. «Dossier RCA». N° 226. Paris. Ministère des Affaires étrangères/Direction de la Coopération militaire et de défense, p. 15-36.
- 2002. «Reprise du partenariat gendarmerie en RCA». N° 237. Paris. Ministère des Affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense, p. 40.
- Fundación CIDOB (Centro de investigación, docencia, documentación y divulgación de Relaciones Internacionales y Desarrollo). 2001a. «François Bozizé, República Centroafricana». Biografías de Líderes Políticos CIDOB. Barcelone. Consulté le 4 avril 2005. <<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/b-009.htm>>
- 2001b. «Ange-Félix Patassé, República Centroafricana». Biografías de Líderes Políticos CIDOB. Barcelone. Consulté le 4 avril 2005. <<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/p-019.htm>>
- HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2001a. «Le transfert d'ex-soldats de la République centrafricaine est achevé; les civils seront acheminés vers un nouveau camp». Bulletin du HCR. 20 novembre. Consulté le 5 avril 2005. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.htm?tbl=NEWS&id=3bfa7d5c4&page=news>>
- 2001b. «Des réfugiés de la République centrafricaine rejettent l'appel du président de leur pays les incitant à rentrer au pays». Bulletin du HCR. 5 décembre. Consulté le 5 avril 2005. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/news/opendoc.htm?tbl=NEWS&id=3c0e32570&page=news>>
- Jones, Lucy. 2001. «France accused over CAR coup attempt». BBC News Online. 18 juin. Consulté le 5 août 2003. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1394392.stm>>
- 2002. «Sudan's forgotten refugees». BBC News Online. 28 mars. Consulté le 6 avril 2005. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/1893179.stm>>
- Kalck, Pierre. 1992. *Historical Dictionary of the Central African Republic*, 2<sup>e</sup> éd. Traduit par Thomas O'Toole. Metuchen, NJ, et Londres: Scarecrow Press.
- Klieman, Aaron S. 1985. *Israel's Global Reach: Arms Sales as Diplomacy*. Washington, DC: Pergamon-Brassey's Publishers Inc.
- Leaba, Oscar (pseudonym). 2001. «La crise centrafricaine de l'été 2001». *Politique africaine*. N° 84, p. 163-75. Décembre.
- Lemarchand, René. 1985. «The Crisis in Chad». Dans Gerald J. Bender, James S. Coleman et Richard S. Sklar, eds. *African Crisis Areas and U.S. Foreign Policy*. Berkeley, CA: University of California Press, p. 239-56.
- Lowy, Joan. 2002. «Some conservationists fighting back—with guns». *Scrrips Howard News Service*. 17 décembre. Consulté le 11 août 2003. <<http://www.knoxstudio.com/shns/story.cfm?pk=GREENWARRIORS-12-17-02&cat=II>>
- McFarlane, Fiona, et Mark Malan. 1998. «Crisis and Response in the Central African Republic: A New Trend in African Peacekeeping?». *African Security Review*. Vol. 7, n° 2. p. 48-58.
- Mogba, Zéphirin et Mark Freudenberger. 1998. «Human Migration in the Protected Zones of Central Africa: The Case of the Dzanga-Sangha Special Reserve». Dans Heather E. Eves, Rebecca Hardin, et Stephanie Rupp, eds. *Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa: Histories, Knowledge Forms, and Institutions*. Yale School of Forestry and Environmental Studies, Bulletin Series, n° 102, p. 59-97.
- Moose, George E. 1985. «French Military Policy in Africa». Dans William J. Foltz et Henry S. Bienen, eds. *Arms and the African: Military Influences on Africa's International Relations*. New Haven, CT: Yale University Press, p. 59-97.

- OCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2001. «Central African Republic: FLC leader arrested after troops ran wild in Bangui». *IRIN News*. 18 juillet. Consulté le 25 avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=9738>>
- . 2002a. «GREAT LAKES: Abdoulaye Miskine flown to Togo». *IRIN News*. 5 novembre. Consulté le 9 septembre 2003. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=30769>>
- . 2002b. «Central African Republic: Mine clearance under way». *IRIN News*. 12 novembre. Consulté le 26 avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=30874>>
- . 2002c. «République centrafricaine: La force de paix régionale commence à patrouiller dans les rues de Bangui». *IRIN News*. 30 décembre. Consulté le 25 avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=31520>>
- . 2003a. «Central African Republic: Regional peace force begins patrolling Bangui streets». *IRIN News*. 25 mars. Consulté le 1er avril 2005. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=33044>>
- . 2003b. «Flash Appeal For Humanitarian Assistance To The Central African Republic». 8 mai. Consulté le 6 avril 2005. <<http://www.reliefweb.int/appeals/2003/files/car03.pdf>>
- . 2003c. «Central African Republic: Focus on the impact of war on herdsmen». *IRIN News*. 26 novembre. Consulté le 8 août 2004. <[http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=38096&SelectRegion=Great\\_Lakes](http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=38096&SelectRegion=Great_Lakes)>
- . 2003d. «Central African Republic: Special report on the disarmament, demobilisation, reintegration of ex-fighters». 8 décembre. Consulté le 6 avril 2005. <[http://www.irinnews.org/S\\_report.asp?ReportID=38283&SelectRegion=Great\\_Lakes](http://www.irinnews.org/S_report.asp?ReportID=38283&SelectRegion=Great_Lakes)>
- . 2005. «Central African Republic: Post-election focus – a country in crisis or recovery?». 18 mars. Consulté le 8 avril 2005. <[http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=46184&SelectRegion=Great\\_Lakes](http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=46184&SelectRegion=Great_Lakes)>
- O'Toole, Thomas. 1986. *The Central African Republic: The Continent's Hidden Heart*. Boulder, CO: Westview Press.
- PNDR (Programme national de désarmement et de réinsertion). 2003a. «Dossier de destruction des armes, munitions et accessoires militaires». Bangui: PNDR. Mai.
- . 2003b. «Rapport d'évaluation de la deuxième cérémonie d'incinération des armes, munitions et explosifs organisée au PK 55, route de Mbaïki: vendredi 25 juillet 2003». Bangui: PNDR. Septembre.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2003a. «Synthèse du rapport annuel d'activités du PNDR (janvier à décembre 2002)». Bangui: UNDP. 14 janvier.
- . 2003b. «Note sur les activités de désarmement, démobilisation et reconversion (DDR) en République centrafricaine». Bangui: PNUD. Février.
- RCA (Gouvernement de la République centrafricaine). 2003. «Lettre de politique générale du gouvernement en matière de défense globale, du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) en particulier». A l'attention de James D. Wolfensohn, président du Groupe Banque mondiale. Bangui: ministère de la Défense nationale, de la restructuration de l'armée et du désarmement. 5 novembre.
- Sangonet. 2005. «Le général François Bozizé se déclare enfin candidat à la présidentielle 2005». *Actualité Centrafricaine de Sangonet-spéciale élections 2005*. Consulté le 5 avril 2005. <[http://www.sangonet.com/actu-snews/ICAR/Dsp/Boz-Cpt05/Bozize\\_candidat-pt2005.html](http://www.sangonet.com/actu-snews/ICAR/Dsp/Boz-Cpt05/Bozize_candidat-pt2005.html)>
- SHAT (Service Historique d'Armée de terre). 1963. «Forces Armées-Force Publiques-et Jeunesse Pionnier Nationale de la République Centre-Africaine». (Secret codé. Avec la permission du Service historique d'armée de terre.) Paris: ministère de la Défense. 20 octobre.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development Denied*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2003. *Annuaire sur les armes légères 2003: Impasse sur le développement*. (Traduction) Bruxelles: GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité).
- Tartert, Jean R. 1990. «National Security». In Thomas Collelo, ed. *Chad: a Country Study*. Washington, DC: Federal Research Division Library of Congress, p. 194-95.
- Telegraph*. 2003. «David Dacko». 22 novembre. Consulté le 5 avril 2005. <<http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/11/22/db2203.xml>>
- USDOS (United States Department of State). 1998. «Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1997». 30 janvier. Consulté le 7 avril 2005. <[http://www.state.gov/www/global/human\\_rights/1997\\_hrp\\_report/car.html](http://www.state.gov/www/global/human_rights/1997_hrp_report/car.html)>

## REMERCIEMENTS

### Auteur principal

Eric G. Berman

### Autres participants

Nicolas Florquin et Louisa Lombard